

# Forum citoyen et forum ouvert de la CUB des 9 et 10 mars 2012

## Concertation relative à l'élaboration du Plan Déchets

*Restitution des échanges et des prises de  
position*



**Mars 2012**



## Sommaire

<b>1</b>	<b>Introduction : Rappel de la méthode .....</b>	<b>5</b>
1.1	Les dispositifs participatifs et leurs modalités de fonctionnement .....	6
1.2	Objectifs et contenu des dispositifs participatifs .....	7
<b>2</b>	<b>Le forum citoyen du 9 mars.....</b>	<b>11</b>
2.1	Synthèse du forum citoyen .....	11
2.2	Positions collectives du groupe.....	14
2.3	Débats en table ronde .....	25
<b>3</b>	<b>Le forum ouvert du 10 mars .....</b>	<b>47</b>
3.1	Synthèse des ateliers du forum ouvert.....	47
3.2	Débats en ateliers.....	54
3.2.1	Atelier 1 : La tarification incitative .....	54
3.2.2	Atelier 2 : Comment mieux informer/communiquer en direction du plus grand nombre ? .....	59
3.2.3	Atelier 3 : Ateliers pédagogiques de réparation.....	61
3.2.4	Atelier 4 : Les consommateurs face au suremballage.....	64
3.2.5	Atelier 5: Ressourcerie et recyclerie .....	69
3.2.6	Atelier 6 : La collecte des déchets dans les quartiers historiques et l'aménagement dans l'habitat collectif vertical. ....	72
3.2.7	Atelier 7: Le compostage.....	78
3.2.8	Atelier 8 : Les décharges sauvages et les points de collecte.....	79
3.2.9	Atelier 9 : Les déchets médicaux (DASRI) et les déchets ménagers spéciaux 82	
3.2.10	Atelier 10 : Les déchets de la restauration rapide et le gaspillage alimentaire. ....	84
3.2.11	Atelier 11 : Les leviers de la CUB et la cohérence de l'action. ....	90



## 1 Introduction : Rappel de la méthode

Le forum citoyen mis en place en vue de la révision de la politique « Déchets » de la CUB s'est organisé autour de deux dispositifs participatifs :

- un forum citoyen ;
- un forum ouvert.

Le forum citoyen est inspiré, dans son fonctionnement et ses objectifs, d'un dispositif expérimenté pour la première fois aux États- Unis : le **Town Meeting®**<sup>1</sup>.

Ce dispositif associe technologie numérique et dialogue physique en petits groupes en vue de faire débattre simultanément un nombre important de personnes sur des problèmes complexes de politique publique.

L'objectif d'une telle démarche est d'amener chacun à s'exprimer dans un cadre « intime » (tables- rondes d'une dizaine de personnes) tout en facilitant une montée en généralité progressive des discussions grâce à une combinaison de moyens technologiques (vote par boîtier électronique, ordinateurs en réseau, projection sur grand écran,...). Ce va- et- vient entre dialogue en petits groupes et validation collective des idées exprimées constitue l'originalité et l'intérêt du forum citoyen.

Le forum ouvert emprunte à la méthode de l'**Open Space Technology**<sup>2</sup> initialement mis en œuvre pour favoriser la transformation dans les organisations. Le principe directeur de ce dispositif est que les participants définissent et gèrent eux- mêmes un ordre du jour. Ils constituent donc leurs propres ressources en termes d'informations qui vont être par la suite débattues.

L'objectif de ce type de processus participatif consiste à faire émerger les sujets prioritaires aux yeux des participants, à susciter l'engagement individuel puisque tous les participants sont associés à l'élaboration de l'agenda et à recueillir des solutions innovantes.

---

<sup>1</sup> “21st Century Town Meeting” est une marque déposée par AmericaSpeaks, organisation américaine sans but lucratif. Cf <http://americaspeaks.org/>

<sup>2</sup> Cette méthode a été élaborée par Harrison Owen.

## 1.1 Les dispositifs participatifs et leurs modalités de fonctionnement

### *1.1.1 Les modalités de fonctionnement du forum citoyen*

Le forum citoyen a permis de faire travailler ensemble, durant une demi-journée, un groupe de 70 citoyens. Ces derniers ont été contactés par téléphone pour l'enquête et ont accepté de participer ou se sont inscrits directement sur le site Internet de la CUB.

La taille du groupe (6 à 8 participants par table) a permis de créer un espace pour apprendre à se connaître, réagir aux idées des autres, utiliser le matériel fourni en vue d'éclairer les opinions exprimées et arriver à une vision collective qui tient compte du point de vue de chaque individu.

Chaque animateur de chaque table- ronde se servait de son ordinateur portable pour noter les idées soulevées pendant les discussions. Ces données étaient ensuite transmises électroniquement à l'équipe centrale d'animation qui identifiait les priorités et recommandations communes et les présentait rapidement à toute l'assemblée sur un écran géant pour qu'elles puissent être clarifiées et soumises à un vote électronique (vote par boitiers sans fil remis aux participants au début du forum citoyen).

### *1.1.2 Les modalités de fonctionnement du forum ouvert*

Lors de la seconde journée du forum, les citoyens venus le premier jour ont été invités à venir partager et approfondir les réflexions de la première journée avec les acteurs associatifs et organisés du territoire. Le forum a par conséquent permis de faire travailler ensemble des citoyens au regard « profanes » avec des acteurs « avertis » sur la thématique Déchets. Au total, 60 participants ont été réunis lors de ce forum ouvert.

Les participants ont exprimé les thèmes qu'ils souhaitaient aborder et porter à discussion. Une fois l'ensemble des thèmes affiché, les participants se sont répartis dans le groupe de travail de leur choix. Ainsi, ils ont traité plusieurs sujets, en séances simultanées, se rapportant à la thématique générale. Chaque groupe s'organisait comme il le souhaitait et chaque participant était libre de quitter un groupe pour en rejoindre un autre.

Chaque groupe était assisté d'un consultant *Planète Publique* qui prenait en note les analyses et les propositions et ne jouait pas le rôle d'animateur, sauf éventuellement pour relancer les discussions.

## 1.2 Objectifs et contenu des dispositifs participatifs

### 1.2.1 *Les objectifs et le contenu du forum citoyen*

Le forum citoyen avait pour but d'enrichir la politique Déchets de la CUB en vue de la révision de son Plan Déchets. Il visait concrètement à produire des *pistes d'actions* pour l'élaboration du futur Plan Déchets et mettre les citoyens en situation de mieux travailler le 2<sup>ème</sup> jour du Forum, avec les citoyens appartenant aux associations mobilisées.

Trois sujets majeurs ont été discutés au cours du forum citoyen :

- **Sujet n°1 : Comment améliorer la collecte et diminuer son coût ?**

La première question renvoyait au fait de s'interroger sur le « bon » équilibre entre collecte à domicile et points de collecte : Faut-il collecter plus de déchets en porte à porte (déchets verts, encombrants, etc.) ou faut-il plus ou moins de points de collecte ?

La deuxième question posée interrogeait le lien entre la qualité du service (fréquence des passages, taille des containers, etc.) et la réduction de la production de déchets.

La troisième question portait sur les modalités de collecte éventuellement spécifiques en fonction du lieu d'habitation (hyper-centre, périphérie) et du type d'habitation (maison individuel ou appartement).

Suite à ces trois questions, l'opportunité de la mise en place d'une tarification incitative a été débattue.

- **Sujet n°2 : Comment développer le tri et faciliter la valorisation des déchets ?**

La question posée consistait à identifier les freins et les leviers à la mise en œuvre du tri sélectif et à la valorisation des déchets : S'agit-il d'un déficit d'information, d'une difficulté logistique (place dans l'appartement, éloignement ou absence des points de collecte) ou d'un problème de mobilisation (désintérêt pour la problématique)

- **Sujet n°3 : à quelles conditions peut-on réduire les déchets ?**

La question posée était la suivante : quels sont les freins et les leviers pour accompagner les citoyens/habitants à la réduction de la production de déchets ? Les thèmes abordés ont pu porter sur les manières de réduire la production de déchets « à la maison » (compostage, réutilisation, « Stop pub », etc.) et la production de déchets des commerces vers « la maison » (suremballage, achat de proximité, sacs réutilisables, etc.).

- **Sujet n°4 : débat général**

Le dernier temps était consacré à l'identification des sujets particulièrement importants, les sujets à approfondir et ceux qui n'ont pas été abordés pendant le forum citoyen.

### **1.2.2 Les objectifs et le contenu du forum ouvert**

Le forum ouvert avait pour finalité de prolonger les réflexions de la première demi-journée du forum citoyen et d'intégrer les propositions portées en amont par les associations issues de l'appel à contributions et de la concertation.

Plus précisément, ce dispositif visait deux objectifs :

- un objectif de contenu : approfondir et rendre opérationnelles les pistes d'actions ayant émergé le premier jour ;
- un objectif de processus : croiser le regard de citoyens « profanes » sur le sujet des déchets et le regard acteurs engagés disposant d'une réflexion avancée sur la problématique des déchets.

Onze thèmes ont été abordés lors de la seconde journée :

- La tarification incitative.
- Comment mieux informer/communiquer en direction du plus grand nombre.
- Les ateliers pédagogiques de réparation.
- Les consommateurs face au suremballage.
- Les ressourceries et les recycleries.
- La collecte des déchets dans les quartiers historiques et l'aménagement dans l'habitat collectif vertical.
- Le compostage.
- Les déchets de la restauration rapide et le gaspillage alimentaire.
- Les décharges sauvages et les points de collecte.
- Les déchets médicaux (DASRI) et les déchets ménagers spéciaux.
- Les leviers d'action réels de la CUB et la cohérence de l'action publique

Le mandat confié aux forums citoyen et ouvert (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour) était de produire des pistes d'actions. Cela implique deux approches complémentaires :

- la notion de pistes porte sur des orientations globales, qui peuvent se traduire notamment par l'analyse des freins et leviers à une action générale ;

- la notion d'action peut aller jusqu'à des propositions précises qui peuvent constituer une liste ordonnée et argumentée susceptible d'alimenter le Plan Déchets et le Programme local de prévention des déchets.

## 2 Le forum citoyen du 9 mars

### 2.1 Synthèse du forum citoyen

Le forum citoyen a commencé par une présentation des résultats de l'enquête menée auprès des habitants de la CUB sur les comportements et sur la politique des déchets. Cette enquête montre une satisfaction largement partagée sur la gestion des déchets dans la CUB, une bonne implication et un certain volontarisme des citoyens quant aux questions de tri et de prévention des déchets.

Par rapport à cette enquête, le forum avait pour objectif d'aller plus en profondeur pour faire apparaître ce que les citoyens pensent de leur responsabilité et de leurs marges de manœuvres dans la gestion des déchets, et pour ouvrir des pistes de réflexion afin d'améliorer cette gestion.

Il est possible de dégager trois lignes de fonds qui ont parcouru l'ensemble de thèmes abordés lors de ces deux journées.

1. Comme le soulignait déjà l'enquête, les participants sont en prise avec les enjeux de développement durable qui sous-tendent la question des déchets, et se montrent volontariste pour contribuer à l'amélioration des déchets. Au-delà de leur propre cas, les participants mettent en avant le rôle de la responsabilité des citoyens en général dans cette gestion des déchets.
2. Tout au long des débats sur les solutions à envisager, les citoyens ont plutôt considéré préférable les approches faisant appel à la pédagogie, la sensibilisation, l'appel au civisme des citoyens plutôt qu'à la contrainte, ou l'incitation financière. Si quelques participants ont argué qu'il fallait s'en prendre « au portefeuille » pour que les comportements changent, les propositions ayant trait à l'éducation ou à l'information des citoyens rencontraient un écho large, visible dans les votes comme dans les discussions en petit groupe et dans les débats pléniers.
3. Tout en reconnaissant la place du citoyen dans la problématique des déchets, les participants ont mis en avant à plusieurs reprises la responsabilité des industriels (fabricants, commerçants, grandes surfaces), et dans une moindre mesure, des pouvoirs publics (notamment pour encadrer ces industriels). Il a été répété plusieurs fois qu'il ne fallait pas « culpabiliser les citoyens », puisqu'il n'était pas seuls responsables de la question.

**En une phrase :** Oui, les citoyens ont un rôle à jouer pour réduire les déchets, et améliorer la collecte et le tri, mais ils ne sont pas les seuls ; en conséquence, il ne faut pas les culpabiliser, les contraindre ou les faire payer, mais plutôt les informer, les sensibiliser à la question

En ce qui concerne la forme des débats, la discussion a été structurée autour de trois thèmes : la collecte ; le tri et la valorisation des déchets ; et la prévention des déchets. Une certaine confusion est apparue entre ces différentes questions. Le tri notamment est apparu dans ces trois discussions.

Il est à noter par ailleurs qu'il y avait une certaine homogénéité entre les tables, dans la nature des propositions suggérées.

### *2.1.1 Thème 1 : Comment améliorer la collecte et diminuer son coût ?*

- **Propositions pour améliorer la collecte**

Dans cette première séquence, assez peu de remarques ont porté sur la qualité du service actuel. La question des fréquences des passages par exemple a été assez peu évoquée, et là où elle a été abordée, cela pouvait être aussi bien pour dire qu'elle devait diminuer ou augmenter.

Quelques tables ont mentionné le fait que les camions poubelles étaient trop encombrants, d'autres ont évoqué leurs difficultés à se débarrasser des encombrants (problème d'horaires dans les déchetteries, pas de collecte à domicile dans toutes les communes...).

A part ces quelques points sur la collecte telle qu'elle est menée, les citoyens ont plutôt proposé de nouveaux modes de collecte : développer la collecte des déchets organiques, installer des bennes communes enterrées, mettre en place des points de collecte dans les grandes surfaces.

- **Arguments en faveur et en défaveur de la tarification incitative**

La tarification incitative a sans doute été le sujet le plus clivant de la première journée. Si quelques participants sur différentes tables ont mis avant les avantages, et la logique que comporterait une telle tarification, le sentiment général était plutôt négatif, à l'image des résultats de l'enquête. Les participants étaient nombreux à considérer qu'un tel système serait difficile à mettre en place (en particulier dans les logements collectifs) et qu'il serait cher et injuste (pour les familles nombreuses notamment). Les différentes tables ont fait également apparaître une opposition de

principe à un système contraignant financièrement, et mis en avant qu'il était préférable de sensibiliser et de faire appel au civisme des citoyens.

Quelques participants ont néanmoins mis avant le fait qu'une telle tarification aurait pour effet d'inciter à mieux trier et qu'elle pourrait à terme permettre de réduire le coût de la collecte.

### *2.1.2 Thème 2 : Comment développer le tri et faciliter la valorisation des déchets ?*

Dans cette séquence, les propositions et arguments des citoyens étaient principalement d'ordre pratique, avec un consensus assez large sur les problèmes et les solutions à mettre en œuvre.

Les participants dans leurs discussions déclaraient que les consignes de tri restaient encore trop obscures, ce qui les amenait parfois à s'interroger sur l'utilité réelle de ce tri mal fait, et sur l'opportunité de réduire le nombre de produits qui devraient pouvoir aller dans la poubelle recyclable.

Parmi les solutions envisagées, les citoyens étaient très largement séduits par l'idée d'un code couleur, ou d'un pictogramme sur les produits qui indiquerait précisément dans quelle poubelle les déchets doivent aller. Le principe des « ambassadeurs du tri », présenté dans le documentaire diffusé au début de la journée, a rencontré un écho très favorable, et les citoyens ont affirmé leur approbation de ce type d'initiative de sensibilisation au cours de cette séquence de discussion.

Au-delà de ce problème de connaissance du tri, les participants s'accordaient sur les complexités qu'ajoutait ce tri à leur vie quotidienne, notamment à cause du manque de place pour stocker les différentes poubelles. L'idée de créer des poubelles à compartiments pour résorber en partie ce problème était partagé par plusieurs tables.

### *2.1.3 Thème 3 : A quelles conditions peut-on réduire la production de déchets ?*

Cette séquence a commencé par des questions préparées sur la responsabilité des citoyens par rapport à la gestion des déchets. Les participants étaient une large majorité à considérer que tous les acteurs (citoyens, industriels, pouvoirs publics) avaient une responsabilité pour améliorer la gestion des déchets. Ils considéraient par ailleurs que les citoyens devaient être accompagnés dans ce mouvement, aidés

(matériellement). Une grosse minorité considérait que les changements de comportements devaient s'inscrire dans un changement de société plus large, mais dans l'ensemble, très rares étaient les participants qui considéraient que la contrainte était nécessaire pour faire évoluer les pratiques.

Ces différents avis exprimés dans les votes se retrouvaient dans les échanges en table- ronde.

Les citoyens ont proposé plusieurs gestes qu'ils seraient prêt à faire (ou qu'ils faisaient déjà) pour limiter leur production de déchets (consigner, acheter d'occasion, acheter en vrac ou en grande quantité, choisir la qualité plutôt que la quantité, réparer...).

Ils ont cependant également évoqué à plusieurs reprises la responsabilité des industriels (suremballage) dans la production de déchets. Quelques participants ont mis en avant qu'ils ne seraient pas prêts à consommer moins pour réduire leur production de déchets, ni à renoncer à leurs marques favorites. Ces remarques amenaient souvent à considérer que les citoyens ne devaient pas être culpabilisés pour leurs comportements, et que les pouvoirs publics devaient jouer un rôle pour mieux réguler cette production d'emballage.

## 2.2 Positions collectives du groupe

### 2.2.1 *Thème 1 : Comment améliorer la collecte et diminuer son coût ?*

#### • **Propositions pour améliorer la collecte**

La première séquence s'est organisée de la manière suivante :

- Réflexion au sein de chaque table- ronde sur les pistes possibles pour améliorer la collecte des déchets.
- Synthèse des différentes propositions collectées au sein de chaque table ronde
- Projection sur grand écran d'une liste de 6 propositions- clés issues des échanges en table ronde
- Vote pour déterminer les propositions les plus convaincantes.

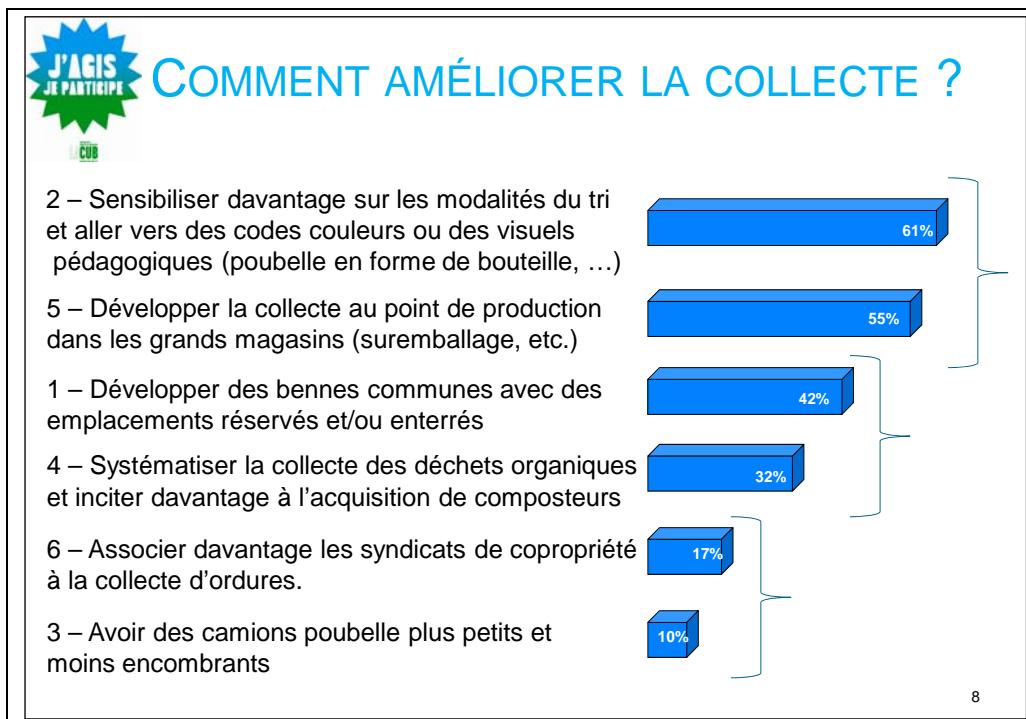
Les 6 propositions soumises au vote électronique, formulées sur la base des propositions émises en table- ronde, portaient sur des aspects très différents de la collecte.

La question de la sensibilisation, et des améliorations possibles en termes de pédagogie sur le tri (codes couleurs...) est apparue comme la plus consensuelle, avec 61% des participants approuvant cette proposition.

L'idée de développer des points de collecte sur les « lieux de production » des déchets, à savoir les grandes surfaces, se démarque également parmi les propositions approuvées.

La proposition de développer des bennes à déchets enterrées où à des emplacements fixes (n'encombrant pas les trottoirs et rues), ainsi que celle de systématiser la collecte des déchets organiques apparaissent légèrement plus en retrait, étant priorisée par environ un tiers des citoyens.

Le rôle des syndicats de copropriété, et la question de la taille des camions poubelles, bien qu'évoqués à plusieurs tables, apparaissent nettement moins prioritaires dans le vote collectif.



#### • Échanges collectifs sur la collecte

**Intervention 1 :** Où travaillent les ambassadeurs de tri ? S'agit-il d'emplois pérennes ? Y'en a-t-il sur toutes les communes de la CUB ?

**Réponse CUB :** Il y en a 20 à la CUB pour 27 communes. Ce sont des agents communautaires qui circulent sur toutes les communes.

**Intervention 2 :** Il faudrait une action au niveau des fabricants pour réduire les emballages : on pourrait acheter au détail...

Pour les bacs communs, c'est hideux, c'est dangereux, ça prend de la place, il faut les enterrer !

**Intervention 3 :** Le Grenelle prévoit la mise en place de poubelles de collecte dans les supermarchés, or souvent elles ne sont pas accessibles ou bloquent la circulation des caisses (comme au City Market, elles existent mais elles bloquent tout le monde).

**Intervention 4 :** Il faudrait que sur chaque emballage soit accolé un logo indiquant dans quelle poubelle ça va. Il faut obliger les fabricants à indiquer clairement sur leurs produits comment les trier.

**Intervention 5 :** Recycler les emballages c'est bien mais comme les packagings sont plein d'encre, ça ne marche plus. On utilise ensuite trop d'eau pour les retraiter.

**Intervention 6 :** Il faut être attentif au type d'urbanisme auquel on s'adresse. La sensibilisation devrait être différente selon les quartiers, pour le moment c'est indifférencié. Par exemple, une grosse copropriété produit beaucoup plus de déchets encombrants. Quelqu'un qui a une maison individuelle fait sûrement plus attention à ses encombrants par exemple.

**Intervention 7 :** Toutes ces propositions doivent être adaptées aux spécificités géographiques de chaque commune.

**Intervention 8 :** Il faudrait mettre en place des stations de collecte sur les zones commerciales, le pourtour industriel. Cela permettrait aux gens qui habitent dans l'hyper centre de déposer leurs déchets triés quand ils viennent travailler dans les zones de services.

- **Arguments en faveur et en défaveur de la tarification incitative**

La deuxième « sous-séquence » de ce premier temps de réflexion sur la collecte a porté sur la question de la tarification de la collecte, et en particulier sur l'opportunité de mettre en place un système de tarification incitative.

Cette réflexion a été menée en deux temps :

- Réflexion en table-ronde sur les arguments pour et contre la tarification incitative.

- Synthèse des arguments les plus fréquemment citées, et affichage de ces arguments à l'écran.

Si les citoyens étaient invités à chercher à la fois des arguments en faveur et contre la tarification incitative, il est apparu dans les comptes-rendus des débats en table-ronde qu'il y avait sensiblement plus d'arguments contre que pour, ce qui confirme les résultats de l'enquête menée auprès des habitants de la CUB.

Les principaux arguments contre la tarification incitative évoqués étaient le risque de comportements inciviques (décharges sauvages), la question de la faisabilité pratique (notamment pour les logements collectifs), la question de l'injustice possible d'un tel dispositif, ou encore une opposition plus « morale » au principe : il a été évoqué que les industriels avaient leur part de responsabilité dans la production de déchets, et d'autre part, que la responsabilisation était préférable à la contrainte.

Les arguments en faveur de la tarification incitative mettaient en avant le fait que la contrainte financière était le meilleur moyen pour effectivement responsabiliser les citoyens. La baisse de coûts de collecte, et l'utilisation possible des sommes récoltées pour l'amélioration de cette collecte ont également été évoquées comme aspects positifs d'un tel dispositif.

J'AGIS JE PARTICIPE		ARGUMENTS EN FAVEUR ET CONTRE LA TARIFICATION INCITATIVE	REVUE DES PRINCIPALES PROPOSITIONS
		POUR...	CONTRE...
		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ « C'est une bonne manière pour inciter à la réduction des déchets</li> <li>○ C'est la meilleure manière, car ça touche le portefeuille.</li> <li>○ Ca responsabilise chaque citoyen.</li> <li>○ Le prix de la collecte pourrait diminuer (moins de camions), si les citoyens adoptent de bonnes conduites.</li> <li>○ Ok, mais uniquement sur les poubelles individuelles.</li> <li>○ L'argent gagné par la CUB pourrait être réinvesti dans le système de gestion des déchets. »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ « Cela va entraîner des décharges sauvages, et on va mettre les poubelles chez le voisin.</li> <li>○ C'est compliqué à mettre en place (Quels critères? Quid de l'habitat collectif?)</li> <li>○ Ca sera cher, et injuste pour les familles nombreuses notamment.</li> <li>○ Il faut taxer les emballeurs et pas les citoyens.</li> <li>○ Il ne faut pas taxer mais responsabiliser: pourquoi ne pas multiplier les ambassadeurs?</li> <li>○ Il faut arrêter de flirter, il faut faire appel au civisme des gens. »</li> </ul>

- **Échanges sur la tarification incitative**

**Intervention 1 :** Pouvez-vous nous dire si les réponses pour ont été plus nombreuses au global que les contre ? Vous en avez relevé 6 de chaque côté mais combien y en avait-il

**Planète Publique :** En termes de volume, il y avait plus de contre. Mais les propositions étaient souvent les mêmes.

**Intervention 2 :** Dans les mesures qui sont proposées n'apparaît pas la valorisation du tri. Le fait de peser les déchets me permettra par exemple de proposer à mes voisins de prendre leurs déchets pour mon compost. On peut faire payer un forfait systématique à tout le monde et ne faire payer de taxe que quand on dépasse un seuil : un système mixte.

**Intervention 3 :** Est-ce que cette question est posée parce que la CUB envisage la tarification incitative ?

**Planète Publique :** Notre expert est sans doute mieux placé pour répondre à cette question. Est-ce que le Grenelle pousse les collectivités à faire ça ?

**Expert :** Dans la 1<sup>ère</sup> phase de réglementation, l'expérimentation était obligatoire. Maintenant ce n'est plus le cas, c'est à la liberté de chaque collectivité. De le faire ?

**Intervention 4 :** Est-ce que pour autant ça réduit les taxes foncières ?

**Expert :** Si on sort du champ de la collecte et qu'on fait une redevance, ça doit être une diminution. Mais actuellement la TEOM n'équilibre pas actuellement le coût de la collecte et du traitement des déchets.

**Intervention 5 :** L'idée du pollueur payeur devrait s'appliquer à l'industrie. Faire retomber la dérive des emballages sur les citoyens, c'est pas pertinent. La réflexion doit se porter au niveau de l'industrie, ceux qui fabriquent le déchet et non pas ceux qui l'utilisent. Les gens ont déjà du mal à payer leurs impôts.

**Pôle déchets de la CUB :** Aujourd'hui la CUB n'a pas décidé ni dans un sens ni dans l'autre de faire de tarification incitative, c'est mis au débat, c'est pour ça que vous êtes là. Les lois actuelles sont un peu contradictoires. A terme, il est probable qu'elle sera obligatoire, il faut s'y préparer en y réfléchissant.

Aujourd'hui vous payez le service à travers la TEOM assise sur la taxe foncière. Il y a un décalage entre celui qui paie (le propriétaire) et celui qui produit (le locataire, parfois répercuté dans les charges).

D'autre part, aujourd'hui, la fiscalité de la CUB complète la TEOM. La TEOM couvre 80% de la gestion des déchets. Le reste est financé par la CUB. Si on passe à une redevance, ça aura un impact sur les 20%, ce sera les usagers qui paieront

directement, pas les propriétaires. C'est une question complexe, on a besoin de savoir ce que vous en pensez. Il y a aussi des questions de coût de mise en place et de gestion et des questions très techniques.

**Intervention 6 :** La communauté de communes de Pommensac a mis en place la tarification incitative. Ca a divisé 50% des déchets ménagers et la taxe a baissé. On gagne sur tous les tableaux.

**Intervention 7 :** On nous qualifie de producteur de déchets, on nous taxe sur les déchets qu'on subit, ce n'est pas normal. On a des déchets car on consomme, c'est tout. Donc la solution est de laisser les déchets chez les vendeurs ou les supermarchés.

D'autre part, les gens taxés sur leur volume ou leur poids de déchets vont essayer de le réduire... la question qui va se poser va être : les gens vont brûler des déchets dans leur jardin ! Toute l'énergie créée par les usines va diminuer. On va créer de la pollution en plus.

**Intervention 8 :** On n'a rien à gagner à débattre de ces sujets de manière culpabilisante. Les citoyens ne choisissent pas d'acheter les matériaux pour les jeter !

Si on doit mettre en place une tarification incitative, il faudra en discuter. Aujourd'hui, quand on est une dame âgée sans voiture, on paie quand même l'entretien des routes. C'est bizarre de faire ça différemment pour les déchets. Les gens ne font pas exprès de se comporter comme des mauvais citoyens et de mal trier.

On gagnerait à évaluer la contenance et la fréquence de passage des containers.

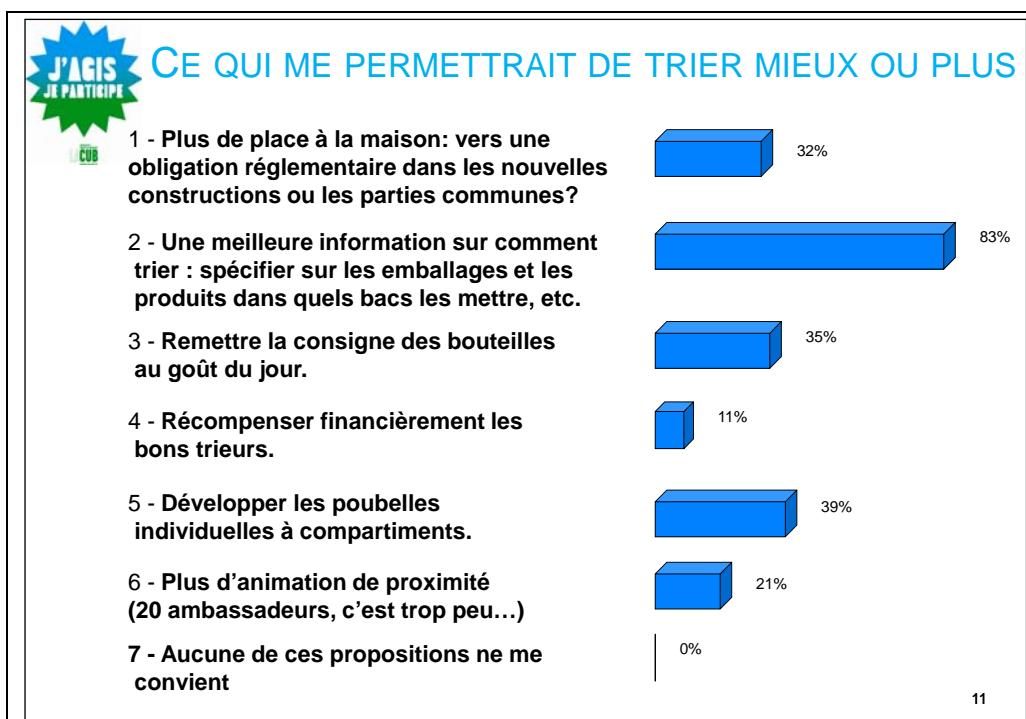
### 2.2.2 Thème 2 : Comment développer le tri et faciliter la valorisation des déchets ?

Le deuxième temps du forum était consacré à l'amélioration du tri et à la valorisation des déchets. Cette séquence s'est déroulée de la manière suivante :

- Débat en table- ronde
- Affichage des propositions clés
- Vote sur les propositions

La question de la sensibilisation, de l'information sur le tri - déjà évoquée dans la séquence précédente - a été de loin la plus consensuelle, avec un taux d'approbation de 83%. Diverses autres propositions d'ordre plus « pratique » (consigne, création de

poubelles à compartiments, réservation d'emplacements pour les différentes poubelles dans la construction) ont été priorisée par environ un tiers des participants. Un cinquième des participants ont mis en avant l'animation de proximité (ambassadeurs du tri). L'idée de récompenser financièrement les bons trieurs (proposition citée qu'à quelques tables, mais soumise au vote afin de la « tester ») n'a été approuvée que par une minorité de participants.

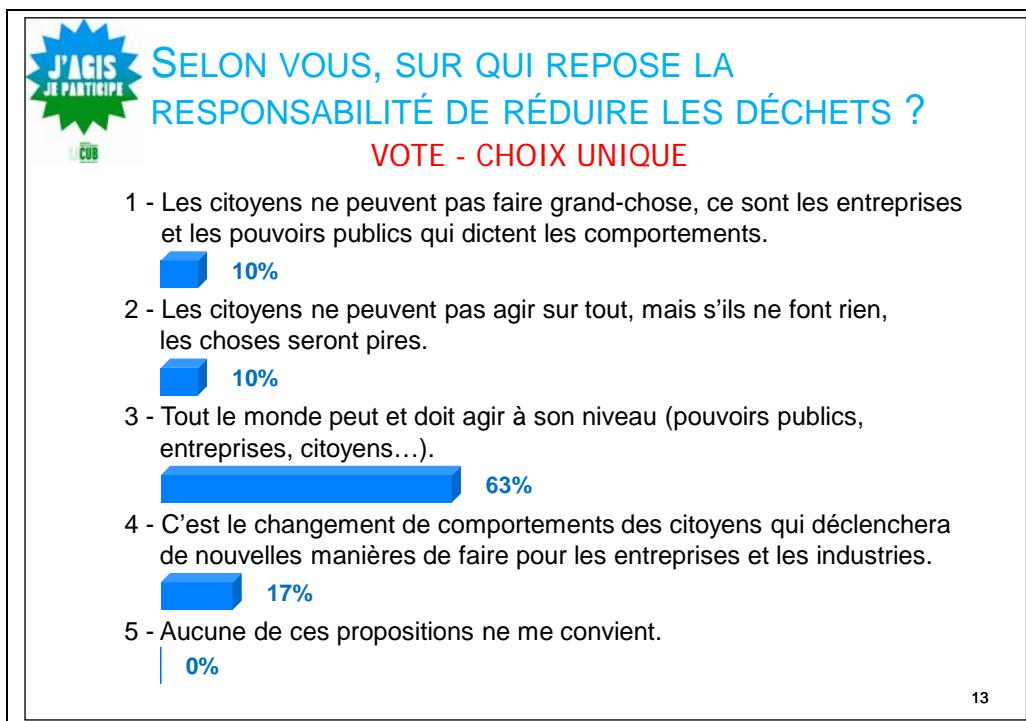


### 2.2.3 *Thème 3 : A quelles conditions peut-on réduire la production de déchets ?*

#### • **Questions introducives**

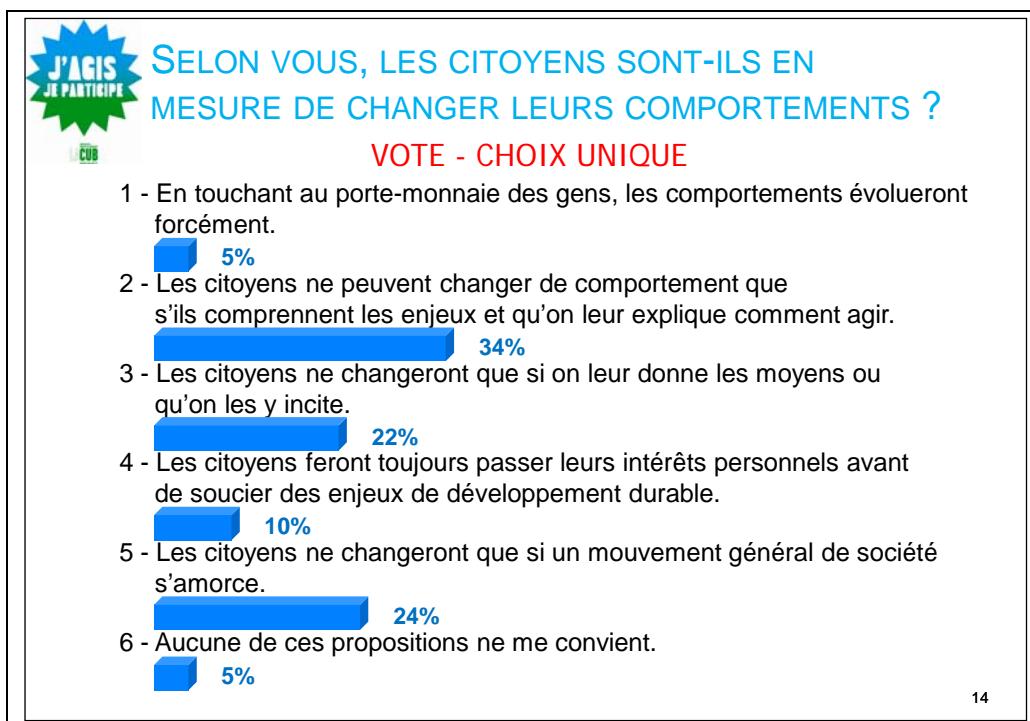
Ce dernier temps de la première journée – consacrée à la réduction en amont de la production de déchets - a commencée par un vote sur des questions préparées à l'avance, visant à cadrer la discussion suivante. Il a d'abord été demandé si la réduction des déchets était plutôt du ressort des citoyens ou plutôt de celui des structures - entreprises et pouvoirs publics.

Le résultat du vote montre que – malgré les nuances – les participants étaient largement majoritaires à considérer que le citoyen a son rôle à jouer pour réduire les déchets, que cela soit seul, conjointement avec les pouvoirs publics et entreprises, ou pour provoquer des comportement vertueux chez les industriels.



Il a ensuite été demandé dans quelle mesure et sous quelles conditions les citoyens peuvent changer leurs comportements. Le résultat du vote met en avant un certain consensus sur le fait que les citoyens peuvent changer leur comportement, à conditions d'être accompagnés (pratiquement et en termes de sensibilisation) dans cette démarche. Seul 10% des participants considèrent que les intérêts personnels

primeront toujours sur les enjeux du développement durable, et seuls 5% mettaient en avant la nécessité de la contrainte financière pour provoquer le changement.



- **Ce que les citoyens sont ou ne sont pas prêts à faire pour réduire la production de déchets.**

Pour ce dernier temps où les citoyens devaient débattre des actions qu'ils étaient ou n'étaient pas prêts à entreprendre pour réduire les déchets, la réflexion a été menée d'abord en petit groupe, autour des tables, puis quelques tables ont été invitées à présenter leurs points clés, afin de les soumettre au débat plénier.

Les différentes tables ont mis en avant plusieurs gestes que les participants seraient prêts à réaliser pour limiter la production de déchets.

- Éviter le suremballé: acheter des produits en gros, acheter en vrac, aller au marché plutôt qu'au supermarché...
- Privilégier le réutilisable : cabas plutôt que sac en plastique, consigne plutôt que bouteille plastique, mouchoir en tissu plutôt que mouchoir en papier.
- Sortir de la culture « consumériste » : privilégier des produits de qualité qui durent longtemps, éviter de changer souvent de portable, acheter des produits d'occasion...

De manière plus « philosophique », il a été évoqué à plusieurs tables que la question de la prévention des déchets ne devait pas être abordée exclusivement sous l'angle du contrôle et de la culpabilisation, et qu'il fallait plutôt miser sur la sensibilisation, la responsabilisation, la motivation des citoyens. Il s'agit là d'une remarque revenue régulièrement tout au long de cette première journée.

#### • Échanges sur la réduction de déchets

**Intervention 1** : Il faut poser la question des ententes entre industriels (exemple : les producteurs d'ampoule qui se sont accordés pour que les ampoules éclatent au bout d'un certain temps). Aujourd'hui, l'obsolescence programmée est un fléau qui ne peut être gérée que par des lois

**Intervention 2** : On n'a pas parlé du cycle de vie des déchets

**Intervention 3** : On a beaucoup parlé d'éviter les produits jetables à notre table, d'inciter à des produits plus durables.

**Intervention 4** : Dans la gestion des déchets, il y a beaucoup de coûts : qu'est ce qui coûte le plus cher ? Où l'impact de l'action serait-il le plus important ? Dans la collecte par exemple, est-ce le poids ou le volume qui est le plus discriminant ?

**Intervention 5** : On n'a pas parlé des impacts des déchets en termes sanitaires

#### 2.2.4 Points saillants et question à creuser

En conclusion de la première journée du forum citoyen, il a été suggéré aux citoyens de discuter en table ronde d'une part des sujets qui leur paraissaient les plus importants, et d'autres parts des sujets qui n'auraient pas été évoqués.

Ces différentes discussions ont été synthétisées en régie, et présentées plutôt exhaustivement à l'écran.

Parmi les sujets à approfondir, les citoyens ont évoqué la question de la valorisation des déchets, et des filières de collecte et de recyclage. La responsabilité des acteurs institutionnels (entreprises et pouvoirs publics) a également été abordée. D'autres questions plus ciblées ont été citées, présentée dans la diapositive ci-dessous qui a été affichée pendant le forum.

J'AGIS  
JE PARTICIPE

## CE QUI N'A PAS ÉTÉ TRAITÉ, CE QUI RESTE À APPROFONDIR

### REVUE DES PROPOSITIONS

- Comment l'industrie envisage de retravailler sur ses emballages ?
- L'emploi dans les filières de collecte, de tri, de valorisation ?
- La place des déchets dans la hiérarchie des priorités politiques ? Est-ce que cette question est vraiment essentielle ?
- Le choix de matériaux dans la fabrication des appareils
- La gestion des décharges sauvages
- La valorisation des déchets.
- Diminuer la pub
- Comment faire passer le message auprès des jeunes ?
- Avoir plus d'information sur ce que fait vraiment la CUB.
- Affiner le tri pour rendre plus performante les filières industrielles de recyclage.
- La valorisation des huiles et des graisses
- Développer les ressourceries, donner une seconde vie aux objets.
- Associer davantage la population aux décisions (plus de forums citoyens !)
- Impacts sanitaires des déchets.
- La durée de vie des produits, et la législation face aux industriels

Forum citoyen – Gestion des déchets – Talence, 9 mars 2012

18

Parmi les sujets considérés particulièrement importants, les citoyens au cours de leurs échanges en table-ronde ont insisté sur le rôle des industriels, le caractère essentiel de l'information, de la sensibilisation, de la pédagogie quant à la production et au tri des déchets. La question du cycle de vie des produits et des filières économiques liées à ces produits est également souvent revenue. La liste des sujets proposés est présentée ci-dessous, telle qu'elle a été affichée lors du forum.



## LES SUJETS LES PLUS IMPORTANTS

### REVUE DES PROPOSITIONS

- La prévention de la production de déchets chez les industriels
- L'amélioration de l'information, de la sensibilisation
- L'éducation des enfants sur les déchets
- La pédagogie par les ambassadeurs du tri, la présence sur le terrain.
- La réglementation sur le recyclage
- Améliorer le tri, encore et toujours.
- Résoudre le suremballage des produits
- Le compost individuel et collectif
- Travailler sur toute la chaîne de production, du concepteur au consommateur, puis au recycleur.
- Travailler sur le cycle de vie des produits (réparation, recyclage).
- Travailler sur les coûts. Qu'est ce qui coûte le plus cher? La collecte, le traitement? Le volume? Le poids?

Forum citoyen – Gestion des déchets – Talence, 9 mars 2012

19

## 2.3 Débats en table ronde

Sont présentés ci-dessous les propositions et arguments finaux qui ressortaient à chacune des tables, et non le compte-rendu de l'ensemble des discussions, qu'il aurait été difficile de prendre compte-tenu des contraintes de temps.

Les trois premières propositions sont en général celles qui étaient les plus consensuelles au sein des tables, et qui ont de ce fait servi à constituer les 5 ou 6 propositions soumises au vote.

### 2.3.1 *Thème 1 : Comment améliorer la collecte et diminuer son coût ?*

- **Propositions pour améliorer la collecte**

#### Table « Collecter »

- *Proposition 1* : Pour lutter contre l'amoncellement de déchets, la solution c'est de supprimer les poubelles et favoriser les bennes communes
- *Proposition 2* : Il faut améliorer l'information sur la collecte des déchets encombrants.
- *Proposition 3* : Il faut répéter, asséner les informations sur les horaires, les modes de collecte.

- *Proposition 4* : Il faut prendre en compte la spécificité de chaque situation : milieu rural vs. milieu urbain, logement collectif vs. maisons individuelles.
- *Proposition 5* : La problématique de la collecte ne peut être traitée que si ceux qui produisent les emballages sont aussi inclus dans la réflexion, aux gens qui distribuent d'en produire moins (partenariat grossiste...), avant quand on achetait ses fruits et légumes on n'utilisait pas de poche plastique ; impression qu'on a une part minime dans la société de consommation

#### Table « Composter »

- *Proposition 1* : Il faut plus de points de collecte pour le tri sur l'espace public
- *Proposition 2* : Augmenter et développer plus les visites d'ambassadeurs auprès des mauvais trieurs (mais quid de la pérennité des emplois)
- *Proposition 3* : Il faut plus d'informations sur qui peut utiliser les points de collecte collectifs (système de clé ou ouvert à tout le monde ?)
- *Proposition 4* : Il faudrait acheter des véhicules de collecte pour la ville, plus petits, qui passent partout et plus souvent
- *Proposition 5* : Il faudrait réguler et/ou sanctionner le stationnement sauvage pour donner de la place aux bacs sur la rue
- *Proposition 6* : En centre-ville, il faudrait des passages plus tôt dans la journée pour éviter que les poubelles traînent la nuit (passage actuel à 23h)
- *Proposition 7* : Avoir une personne désignée par quartier qui est responsabilisée sur la collective
- *Proposition 8* : Développer le compostage pour diminuer la collecte

#### Table « Échanger »

- *Proposition 1* : Il faut réinstaurer le service d'enlèvement des déchets encombrants
- *Proposition 2* : Développer la collecte au point de production : la responsabilité elle est d'abord à la source (industriels, commerçants...)
- *Proposition 3* : Former les citoyens : quelqu'un ne peut pas bien trier si on ne lui a pas appris. Les fiches sur le couvercle de poubelle cela ne suffit. Moi j'ai conservé la fiche d'explication mais pas tout le monde ne le fait...
- *Proposition 4* : Former mieux les agents qui accueillent dans les déchèteries car les déchets ne sont pas rangés au bon endroit. Ce n'est pas toujours inscrit sur les bacs.
- *Proposition 5* : Il faut augmenter la fréquence de ramassage de la poubelle verte

- *Proposition 6* : Il faut trouver une solution pour les déchets verts. Pourquoi ne pas organiser une sorte de compostage public ?
- *Proposition 7* : Il faut élargir le type de déchets que l'on peut mettre dans la poubelle verte.

#### Table « Informer »

- *Proposition 1* : Il faudrait un emplacement sur la rue pour mettre les poubelles. Les containers sont trop gros en ville : quand on les sort, on bloque soit la rue soit l'entrée du parking de l'immeuble.
- *Proposition 2* : Il faut trouver une solution pour stocker les poubelles dans les habitations qui n'ont pas de jardin.
- *Proposition 3* : En formant les citoyens à des comportements vertueux, la collecte coutera moins cher.
- *Proposition 4* : Les plages d'ouverture des déchetteries ne sont pas suffisantes. En plus les agents ferment 10 minutes avant la fermeture officielle.
- *Proposition 5* : Il faudrait que la CUB vienne chercher les déchets (encombrants, verts) chez les gens. Ou peut-être des composteurs collectifs (par rue, par quartier).
- *Proposition 6* : Il faut rendre plus régulier le calendrier de collecte : quand le jour de collecte tombe un jour férié, pour la poubelle verte, elle n'est pas rattrapée sur un autre jour de la semaine.

#### Table « Prévenir »

- *Proposition 1* : Multiplier les lieux de récolte dans le centre ville
- *Proposition 2* : Prévoir plus de points d'apport volontaire
- *Proposition 3* : Améliorer le visuel des bacs : exemple un bac en forme de bouteille pour le plastique...
- *Proposition 4* : Généraliser les aides/primes pour l'équipement de composteurs, notamment pour les habitats individuels
- *Proposition 5* : Privilégier les conteneurs enterrés
- *Proposition 6* : Faciliter le remplacement des bacs subtilisés
- *Proposition 7* : Expérimenter les méthodes de collecte pneumatique comme en Espagne
- *Proposition 8* : Discipliner les gens par plus d'informations
- *Proposition 9* : Généraliser l'utilisation de bennes électriques

### Table « Recycler »

- *Proposition 1* : Associer les syndics de copropriété à l'organisation du tri et organiser la récolte des encombrants avec les syndics aussi
- *Proposition 2* : Faciliter la récolte du verre qui n'est plus bien prévu depuis l'introduction du bac vert et mieux répartir les bornes de collecte de verre
- *Proposition 3* : Réserver des places de stationnement pour les grands containers pour ne pas encombrer les trottoirs
- *Proposition 4* : Une information plus précise sur ce qui doit aller dans les différents bacs (ex. les bouteilles d'huile) et sur ce qu'il vaut mieux faire en terme de sortie de sa poubelle : vaut-il mieux attendre que la poubelle soit pleine pour la sortir ? Il y a un besoin d'éducation.
- *Proposition 5* : Il faut être sur que le tri soit bien fait : mieux vaut moins trier mais mieux
- *Proposition 6* : Avoir des horaires de passage plus adaptés qui tiennent compte des contraintes des uns et des autres

### Table « Réemployer »

- *Proposition 1* : Conforter l'éducation et l'information à la population de manière moins culpabilisante
- *Proposition 2* : Améliorer la lisibilité des bacs de collecte. Alors que 10% de la population locative change de logement tous les ans, il y a un problème de cohérence nationale / lisibilité.
- *Proposition 3* : Diminuer le volume et le poids en agissant sur les activités commerciales (on peut le faire = exemple les sacs en plastiques)
- *Proposition 4* : Améliorer la communication sur les anomalies (jours fériés, journées manquées, grève, changement des jours de passage...)
- *Proposition 5* : Améliorer l'adéquation entre outils de collecte et le type d'habitat
- *Proposition 6* : Travailler sur le dimensionnement des poubelles et des bennes. Sinon, on trouve des sacs éventrés et d'autres laissés à côté de la poubelle. La taille des bacs ne change pas selon que l'on est seul ou 6.
- *Proposition 7* : Installer des poubelles à chaque étage des immeubles pour les personnes âgées qui ont plus de mal à les descendre ?

### Table « Sensibiliser »

- *Proposition 1* : Plus informer les citoyens sur les déchets voire simplifier (ex : différences de plastiques pour le tri).
- *Proposition 2* : Il ne faut pas réduire la fréquence des ramassages.
- *Proposition 3* : Se servir de relais comme les conseils syndicaux pour améliorer la collecte.
- *Proposition 4* : Harmoniser la politique pour les déchets verts au niveau de la CUB.
- *Proposition 5* : Rendre obligatoirement une place dans les parties communes pour les poubelles.
- *Proposition 6* : Rentrer les poubelles. Dans le Bordeaux historique, énorme bacs qui traînent.
- *Proposition 7* : Les camions de ramassage sont des diesel bruyants, il faut qu'ils deviennent électriques.
- *Proposition 8* : Pour les déchets verts, limiter à 10 sacs par mois, c'est trop limitatif. Pourquoi pas 12 ou 15 sacs ?

### Table « Trier »

- *Proposition 1* : Mieux informer : on ne sait pas toujours quoi faire et on manque d'info détaillée, le logo de recyclage ne correspond pas toujours à ce qui peut être fait (il ne détermine pas la nature du recyclage).
- *Proposition 2* : Simplifier les choses sur le recyclage avec un code couleur sur les produits eux- mêmes.
- *Proposition 3* : Favoriser le carton et interdire le plastique non recyclable
- *Proposition 4* : Mieux travailler avec les industriels pour réduire les emballages, réduire les déchets qui nous sont vendus
- *Proposition 5* : Dissuader par des amendes : il faudrait mieux surveiller les déchets des professionnels et surtout des restaurateurs ; on se demande si les amendes sont dissuasives.
- *Proposition 6* : Multiplier les bacs collectifs enterrés et non posés : on ne sait pas où mettre les poubelles chez soi, surtout pour les petites poubelles par appartement
- *Proposition 7* : Diminuer la fréquence de ramassage sur Bordeaux là où il y en a 6 fois par semaine, c'est trop, sans doute trop. *RQ : le groupe n'est pas d'accord*

### Table « Valoriser »

- *Proposition 1 : Assurer un passage une fois par semaine pour les déchets*
- *Proposition 2 : Collecter les déchets verts et les encombrants une fois par mois*
- *Proposition 3 : Informer et éduquer davantage sur les déchets (production, collecte, valorisation)*
- *Proposition 4 : Fournir systématiquement et rappeler régulièrement les consignes de tri*
- *Proposition 5 : Appuyer la taxe d'enlèvement sur la taxe d'habitation plutôt que sur la taxe foncière.*

- **Arguments en faveur et en défaveur de la tarification incitative**

### Table « Collecter »

- *Argument pour 1 : Responsabilise les citoyens*
- *Argument pour 2 : Permet de réduire les coûts, d'abord pour chacun puis en collectif*
- *Argument contre 1 : Compliqué à mettre en place*

### Table « Composter »

- *Argument pour 1 : Dans la théorie le système est bon*
- *Argument pour 2 : Ce serait bien si l'argent gagné par la CUB était réinvesti dans la gestion des déchets, au profit de citoyens*
- *Argument contre 1 : Cela va créer des dépôts sauvages*
- *Argument contre 2 : Cela témoigne de l'absence de système solidaire, la dérive vers un système individualiste, la perte de nos valeurs de solidarité, de la justice sociale*
- *Argument contre 3 : Il y a des économies familiales différentes : les jeunes parents ne peuvent pas réduire tous leurs déchets par exemple (couches ; personne malade à domicile...)*
- *Argument contre 4 : La poubelle va devenir un outil de spéculation : vol, remplissage sauvage, dégradations.*

### Table « Échanger »

- *Argument pour 1* : C'est logique que celui qui trie paie moins que le voisin qui tri pas ! Sinon ce sont les dindons de la farce !
- *Argument pour 2* : Ce qui parle aux gens c'est le portefeuille ! Les gens sont incités par le levier économique sinon il y a que les militants qui font.
- *Argument pour 3* : On pourrait imaginer un volume / tonnage moyen standard et au-delà de cela et que ce qui dépasse aurait une taxe supplémentaire
- *Argument pour 4* : Pourquoi est ce que ça ne marcherait pas chez nous si ça marche ailleurs ?
  
- *Argument contre 1* : On ne va pas se battre avec ce qu'ils ne veulent pas ... on ne va pas se bagarrer. On peut ne pas forcer les gens et tomber dans la délation et tout cela
- *Argument contre 2* : On peut gagner autant par la motivation que par la répression
- *Argument contre 3* : Cela peut engendrer des dépôts sauvages
- *Argument contre 4* : C'est injuste entre les habitats collectifs (on ne peut pas savoir les différences de comportement entre les gens) alors qu'en individuel il est coincé !

### Table « Informer »

- *Argument pour 1* : Ça frappe là où ça fait mal, mais ça me semble plutôt théorique... C'est une belle utopie !
- *Argument pour 2* : Si c'est bien borné, et sur des poubelles individuelles, c'est vraiment incitatif.
- *Argument pour 3* : Ça responsabilise les citoyens
- *Argument pour 4* : Je suis pour si ça permet de payer moins !
  
- *Argument contre 1* : Il va toujours y avoir des fraudeurs et ça risque d'augmenter les décharges sauvages.
- *Argument contre 2* : On est déjà trop contrôlés, fliqués... On ne fait plus appelle au civisme des gens, et on met un gendarme derrière chaque citoyen. Moi je suis pour la pédagogie.
- *Argument contre 3* : Techniquelement cela semble très compliqué, surtout pour les logements collectifs

- *Argument contre 4* : Ce ne serait pas juste pour les logements collectifs ou pour les familles.

#### Table « Prévenir »

- *Argument pour 1* : C'est faisable ! Dans le val de marne on le faisait, on avait des poubelles plus petites et qui étaient pesées !
- *Argument contre 1* : C'est techniquement compliqué à mettre en œuvre (pesée)
- *Argument contre 2* : Le système actuel est juste ; la tarification est injuste, il y en aura toujours qui n'auront pas les moyens de payer pour ce qu'ils produisent
- *Argument contre 3* : Ce n'est pas la ménagère qui produit les déchets : elle produit les déchets qu'on lui vend
- *Argument contre 4* : Taxer les emballeurs plutôt

#### Table « Recycler »

- *Argument pour 1* : Ca permettrait de responsabiliser des individus
- *Argument pour 2* : C'est plus juste et c'est une incitation à moins produire des déchets et à plus trier
- *Argument pour 3* : En étant incitative, la collecte pourrait du coup être moins fréquente et donc coûter moins cher
- *Argument contre 1* : Problème de la mesure technique du volume de déchets qui doit être « juste »
- *Argument contre 2* : Risque de comportements déviants : d'autres habitants qui remplissent ma poubelle (système de fermeture individuelle pour éviter ça ?)
- *Argument contre 3* : C'est plus difficile à faire dans les immeubles
- *Argument contre 4* : Il ne faut pas que ça se fasse au détriment de l'emploi

#### Table « Réemployer »

- *Argument contre 1* : C'est pénalisant donc pas incitatif
- *Argument contre 2* : Multiplication des décharges sauvage / de l'incinération / transfert des déchets par des gens qui passent
- *Argument contre 3* : Ne baissa pas les charges foncières = façon de faire payer plus

- *Argument contre 4* : En termes de gestion et de coût pas sûr que ce soit rentable

#### Table « Sensibiliser »

- *Argument pour 1* : Cela va me permettre de dire aux voisins de prendre leurs déchets et de les mettre dans mon compost et donc l'améliorer
- *Argument pour 2* : Au moins, ça serait comme l'eau, le gaz, l'électricité, on paie à la consommation.
- *Argument pour 3* : La taxe sera diminuée déduite si de bonnes conduites sont adoptées (diminution du prix)
- *Argument contre 1* : C'est compliqué et va entraîner des décharges sauvages.
- *Argument contre 2* : C'est compliqué en habitat collectif.
- *Argument contre 3* : Impression de « flicage »

#### Table « Trier »

- *Argument pour 1* : Ca créera une incitation à la réduction des déchets
- *Argument pour 2* : Ça serait un moyen de responsabiliser les gens.
- *Argument pour 3* : Ce type de tarification serait particulièrement incitatif pour les commerçants et restaurateurs.
- *Argument contre 1* : Ce sera cher, injuste et sans garantie d'efficacité
- *Argument contre 2* : Fraude entre voisins, contentieux

#### Table « Valoriser »

- *Argument pour 1* : La mesure peut être bonne si la taxe est proportionnée à la superficie du bâti et au nombre de personnes par foyer.
- *Argument contre 1* : On n'a pas à payer pour les industriels qui pratiquent le suremballage.
- *Argument contre 2* : Cela va pénaliser les familles nombreuses.
- *Argument contre 3* : Cette mesure ne paraît pas très réalisable dans les logements collectifs.

### 2.3.2 Thème 2 : Comment développer le tri et faciliter la valorisation des déchets ?

#### Table « Collecter »

- *Proposition 1* : Distribuer des autocollants « stop pub » gratuitement et facilement.
- *Proposition 2* : Faire en sorte que les poubelles de la CUB soient plus pratique (Couvercle)
- *Proposition 3* : Mettre en place une station de compostage, mais il faut que cela soit utilisé (si ça n'est pas valorisé, ça n'est pas intéressant), mais il faut que ce soit géré
- *Proposition 4* : Faciliter le tri, car pour certains déchets c'est compliqué (Pour les enveloppes de la banque, il faut découper le cadre transparent pour l'adresse)
- *Proposition 5* : Proposer des meubles de tri à mettre chez soi qui occupent moins d'espace et qui soient plus « déco », à compartiments, plutôt verticaux
- *Proposition 6* : Sensibiliser les habitants, sur le contenu et les jours de passage

#### Table « Composter »

- *Proposition 1* : Améliorer l'information sur ce qui est recyclable ou pas, notamment sur le plastique (couvercle de traiteur, boîtes plastiques), l'aluminium, les bouteilles souillées...
- *Proposition 2* : Mettre des composteurs dans tous les jardins et tous les immeubles collectifs
- *Proposition 3* : Continuer à sensibiliser les enfants sur le tri : c'est eux l'avenir
- *Proposition 4* : Homogénéiser l'information sur le tri (suivant les communes ou les centres de tri, ça n'est pas pareil)
- *Proposition 5* : Améliorer les locaux poubelles en termes d'accessibilité notamment dans l'habitat social
- *Proposition 6* : Proposer des composteurs petits pour les petits espaces / adaptés à l'habitat
- *Proposition 7* : Éditer des guides sur le compostage, le tri des déchets (comme à Rennes)
- *Proposition 8* : Augmenter le nombre de médiateurs
- *Proposition 9* : Mieux faire connaître le site de l'ADEME ou d'éco-emballages et leurs fascicules d'informations

### Table « Échanger »

- *Proposition 1* : Plutôt que mettre tous les produits recyclables dans la seule poubelle verte, il faudrait y avoir plusieurs bacs spécifiques (1 pour le papier...)
- *Proposition 2* : Mettre plus de points d'apports volontaire : avant il y en avait plus, là il faut beaucoup plus marcher
- *Proposition 3* : Développer l'information sur les consignes de tri : il faut des choses plus claires et plus précises pour que l'on s'y retrouve. Pour lever les doutes, il faut interroger les gens pour voir où ils ont des difficultés et faire évoluer les consignes en conséquence.
- *Proposition 4* : Plus d'animation de proximité. Avant il y avait une animation de quartier... des gens se trouvaient naturellement dans un rôle d'ambassadeur du tri. Cela ne coutait rien... Pourquoi ne pas s'appuyer sur les associations ?
- *Proposition 5* : Permettre le recyclage de produits aujourd'hui qui ne le sont pas (sacs plastiques, pots yaourt...)

### Table « Informer »

- *Proposition 1* : Imposer un pictogramme ou une couleur pour savoir dans quelle poubelle l'emballage se met
- *Proposition 2* : La pédagogie et l'information : éduquer les enfants dès l'école !
- *Proposition 3* : Il faudrait des déchetteries qui soient ouvertes plus souvent.
- *Proposition 4* : Il faudrait des points de collecte pour tous les petits électroménagers et pour tout ce qui n'est pas collecté à domicile.
- *Proposition 5* : Il faut jouer sur la tarification ! Je pense que la taxe va plutôt faire baisser les prix, et ne pas augmenter pour le citoyen.
- *Proposition 6* : Le triangle « éco- emballage » peut faire croire que le déchet est à mettre dans le tri.
- *Proposition 7* : Trier, ça prend de la place (dans les appartements ou dans les immeubles), c'est plus facile en maison individuelle. Il faut trouver une solution.

### Table « Prévenir »

- *Proposition 1* : Développer des poubelles à compartiments dans chaque appartement

- *Proposition 2* : Un logo directement sur les produits pour désigner la poubelle dans laquelle le jeter
- *Proposition 3* : Créer une application i-phone ou des flashcode (pour scanner les produits)
- *Proposition 4* : Indiquer sur le produit son impact environnemental
- *Proposition 5* : Une indication sur le poids de l'emballage, articulé à la mise en place de la tarification incitative, cela permettrait de savoir combien on paierait si on le jetait
- *Proposition 6* : Généraliser les composts pour les déchets végétaux

#### Table « Recycler »

- *Proposition 1* : Le rétablissement de la consigne pour les bouteilles en verre
- *Proposition 2* : Un bac pour les produits bâtards (les « je-sais-pas-bien »)
- *Proposition 3* : Une meilleure information concrète tant sur ce qui peut être recyclé que sur les endroits où on peut prendre mes déchets particuliers (ex. les batteries de voiture sont reprises par une entreprise bordelaise mais ça ne se sait pas)
- *Proposition 4* : Offrir une incitation financière ou ludique pour les trieurs qui récupèrent (l'alu des capsules Nespresso, la récupération des bouteilles dans les concerts en échange de cadeaux ...)
- *Proposition 5* : Réduire le nombre de produits à trier

#### Table « Réemployer »

- *Proposition 1* : Il faut harmoniser les couleurs des contenants entre les villes.
- *Proposition 2* : Il faut une meilleure information sur les produits eux-mêmes = imposer aux fabricants de mettre des pastilles de couleur par exemple.
- *Proposition 3* : Il faut homogénéiser les pratiques de tri entre les communes.
- *Proposition 4* : Il faudrait équiper les contenants de broyeurs.
- *Proposition 5* : Il faut mettre en place une démarche éducative en milieu scolaire

#### Table « Sensibiliser »

- *Proposition 1* : Trouver une solution au problème de place dans les appartements. Vers une obligation réglementaire ?
- *Proposition 2* : Remettre au goût du jour les consignes. Laver les bouteilles est mieux que les refaire fondre.
- *Proposition 3* : Informer sur le tri des produits des nouvelles technologies.

- *Proposition 4* : Mettre un code couleur pour mieux trier
- *Proposition 5* : Créer un annuaire qui répertorie les adresses des points de dépôt.
- *Proposition 6* : Informer sur les manières de réutiliser les déchets
- *Proposition 7* : Réparer plutôt que jeter.

#### Table « Trier »

- *Proposition 1* : Mettre en place un code couleur (pastille bien visible) sur les emballages pour aider les gens
- *Proposition 2* : Plus de conteneurs spécifiques dans la ville (verre, etc.)
- *Proposition 3* : Il faudrait plus de conteneurs spécifiques dans la ville (verre, etc.)
- *Proposition 4* : Il faudrait avoir des sacs plutôt que les conteneurs verts, cela permet de gagner de la place dans les immeubles et dans les appartements

#### Table « Valoriser »

- *Proposition 1* : Noter par code couleurs sur les emballages le bac de destination.
- *Proposition 2* : Rapprocher et rendre plus accessible les containers à verre et les déchetteries..
- *Proposition 3* : Fournir ou vendre à moindre coût des composteurs
- *Proposition 4* : Éditer un bulletin mensuel sur le tri et la valorisation.

#### *2.3.3 Thème 3 : A quelles conditions peut-on réduire la production de déchets ?*

#### Table « Collecter »

##### *Ce que je suis prêt à faire*

- *Proposition 1* : Prendre un sac ou cabas, ça évite les emballages
- *Proposition 2* : Amener sa boîte quand on achète des œufs
- *Proposition 3* : Acheter des produits dont l'emballage peut être recyclé plutôt que d'autres
- *Proposition 4* : Refuser la boîte quand on achète des chaussures
- *Proposition 5* : Acheter en gros avec les voisins plutôt qu'au détail
- *Proposition 6* : Acheter en vrac (légumineuses, œufs, lait, dans les Biocoop)

- *Proposition 7* : Utiliser les AMAP, mais ça a un coût
- *Proposition 8* : Donner une durée de vie aux équipements : favoriser la réparation plutôt que de racheter
- *Proposition 9* : Prendre des décisions au niveau des pouvoirs publics et les imposer
- *Proposition 10* : Faire durer son vêtement le plus longtemps possible, faire passer entre différentes mains

**Table « Composter »**

*Ce que je suis prêt à faire*

- *Proposition 1* : Je suis prêt à composter pour réduire mes déchets
- *Proposition 2* : Je suis prête à laisser les emballages au magasin à la fin de mes courses
- *Proposition 3* : Acheter des produits sans emballage ou avec moins d'emballage
- *Proposition 4* : Adapter mes achats à la qualité écologique ou au volume d'emballage
- *Proposition 5* : Je suis prête à acheter des biens de meilleure qualité et plus durables si j'ai plus d'argent
- *Proposition 6* : Je suis prêt à changer ma façon de consommer (réveil à ressort au lieu de réveil à piles, carafe filtrante au lieu de bouteilles, piles rechargeable...)
- *Proposition 7* : Je suis prêt à récupérer les déchets des voisins pour les composter

*Ce que je ne suis pas prêt à faire*

- *Proposition 8* : Je ne suis pas prête à acheter certains produits au détail pour des raisons d'hygiène : farine, fruits secs, céréales, riz, pâtes...

**Table « Echanger »**

*Ce que je suis prêt à faire*

- *Proposition 1* : Il faut développer les modes de consommation responsable : marché plutôt que supermarché...
- *Proposition 2* : Laisser les suremballages dans la grande surface
- *Proposition 3* : Il faut que les gens comprennent les enjeux et c'est là que les pouvoirs publics ont un rôle...

- *Proposition 4* : Je suis prêt à ramener des objets en consignes
- *Proposition 5* : Aider les industriels à voir avec eux ce qu'ils peuvent supprimer comme emballage : boîte à idée
- *Proposition 6* : Aller acheter du vrac s'il y a un intérêt pour le consommateur... Aujourd'hui c'est le discount qui le fait ou le haut de gamme (Biocoop) : il faut élargir

**Table « Informer »**

*Ce que je suis prêt à faire*

- Proposition 1 : Si il y a le choix dans la même marque de yaourt, oui je prends celui qui a moins de carton
- *Proposition 2* : Acheter des éléments qui se gardent plus longtemps, même si c'est plus cher à l'achat.
- *Proposition 3* : Je réduis le nombre de produits d'entretiens pour n'en garder qu'un seul
- *Proposition 4* : J'envoie les objets dont je ne me sers plus à des associations qui recyclent, et j'achète des choses d'occasion.

*Ce que je ne suis pas prêt à faire*

- *Proposition 5* : Je préfère que les marques que j'achète aient moins d'emballage, mais je ne vais pas changer les marques que j'aime.
- *Proposition 6* : Je ne répare pas si ça coûte plus cher.
- *Proposition 7* : Les vêtements d'occasion, je préfère m'en passer (usure, saleté).

**Table « Recycler »**

*Ce que je suis prêt à faire*

- *Proposition 1* : Acheter en vrac, en grande quantité, aller au marché pour favoriser les achats sans emballages
- *Proposition 2* : Ne pas acheter les produits suremballés.
- *Proposition 3* : Arrêter la production de mégots en arrêtant de fumer !

*Ce que je ne suis pas prêt à faire*

- *Proposition 4* : Je ne suis pas prêt à changer les produits d'hygiène comme les mouchoirs en papier ou les sopalin par les équivalents réutilisables (mouchoirs ou serviettes en tissu)

- *Proposition 7* : Je ne suis pas prêt à renoncer à l'eau en bouteille
- *Proposition 8* : Je ne suis pas prêt acheter des produits moins emballés, s'ils sont plus cher !

**Table « Réemployer »**

*Ce que je suis prêt à faire*

- *Proposition 1* : Je suis prêt à aller chercher mes bouteilles consignées pour avoir de l'eau ou du lait.

*Ce que je ne suis pas prêt à faire*

- *Proposition 2* : Je ne suis pas prêt à renoncer à l'eau de source
- *Proposition 3* : Pour le compost c'est vraiment difficile, on a déjà des difficultés à faire passer 3 poubelles de tri alors en rajouter une quatrième ce serait vraiment compliqué pour les gens
- *Proposition 4* : Je pose la question à quoi ça sert de les réduire ? Aujourd'hui on utilise l'énergie pour chauffer. Si on réduit, qui va chauffer tous ces logements ?

**Table « Sensibiliser »**

*Ce que je suis prêt à faire*

- *Proposition 1* : Mettre à l'autocollant stop pub
- *Proposition 2* : Moins utiliser de produits jetables
- *Proposition 3* : Acheter en vrac et en grande quantité
- *Proposition 4* : Raccommoder les chaussettes
- *Proposition 5* : Faire réparer plutôt que changer quoiqu'il en coute

*Ce que je ne suis pas prêt à faire*

- *Proposition 6* : Je ne suis pas prêt à choisir un produit par rapport à son emballage
- *Proposition 7* : Je ne suis pas prêt à composter

**Table « Trier »**

*Ce que je suis prêt à faire*

- *Proposition 1* : Je suis prêt à choisir un produit à emballage réduit à qualité égale
- *Proposition 2* : Je suis prêt à recycler, réutiliser (type boîte à chaussures, boîtes plastiques...) et réparer
- *Proposition 3* : Acheter plus au détail, en vrac (denrées sèches, aliments type marché)
- *Proposition 4* : Faire du compost en centre-ville s'il y a des lieux collectifs à cet effet
- *Proposition 5* : Ramener mes emballages vides sur le lieu d'achat

*Ce que je ne suis pas prêt à faire*

- *Proposition 6* : Je ne suis pas prêt à changer de produit que j'aime au motif qu'ils sont mal emballés (trop d'emballages)
- *Proposition 7* : Je ne suis pas prêt à consommer moins pour produire moins de déchets

**Table « Valoriser »**

*Ce que je suis prêt à faire*

- *Proposition 1* : Je suis prêt faire du compost
- *Proposition 2* : Je suis prêt à donner les objets dont je ne me sers plus à une association.
- *Proposition 3* : Je suis prêt à réparer des produits cassés, à condition que ce ne soit pas plus cher (ou pas beaucoup plus cher)

*Ce que je ne suis pas prêt à faire*

- *Proposition 4* : Choisir un produit uniquement sur le critère de l'emballage

#### *2.3.4 Synthèse*

- **Les sujets les plus importants**

**Table « Collecter »**

- *Sujet 1* : Recyclage des déchets : ressourcerie et compostage collectif

**Table « Composter »**

- *Sujet 1* : La pédagogie par les ambassadeurs du tri

- *Sujet 2* : L'action / obligation sur les industriels de réduire leurs emballages
- *Sujet 3* : L'éducation / la sensibilisation à la réduction des déchets
- *Sujet 4* : Le compost individuel et collectif
- *Sujet 5* : L'homogénéité du tri en France / le problème des différences de tri en France
- *Sujet 6* : La réglementation sur les informations emballages (informations de tri)
- *Sujet 7* : Les leviers de changement de comportement pour les citoyens
- *Sujet 8* : La réduction des emballages : comment ? quelle incitation ?

**Table « Informer »**

- *Sujet 1* : Le tri ! si on trie bien, tout va bien.
- *Sujet 2* : L'éducation des enfants ! Par les parents, mais aussi par les pouvoirs publics (école)
- *Sujet 3* : La réduction des déchets en amont, c'est ça l'enjeu.

**Table « Recycler »**

- *Sujet 1* : L'attitude citoyenne
- *Sujet 2* : L'expérience individuelle du tri (de l'observation à l'action) et l'éducation des individus
- *Sujet 3* : La prévention des emballages
- *Sujet 4* : La vente au détail

**Table « Réemployer »**

- *Sujet 1* : La prévention mais pas du côté des citoyens, plutôt du côté des industriels
- *Sujet 2* : L'importance de l'information et de l'éducation (et notamment de l'affichage sur les contenants et sur les produits (quel produit dans quel contenant) = une information plus lisible A TOUT LE MONDE
- *Sujet 3* : La sensibilisation des consommateurs sur les achats éco-responsable
- *Sujet 4* : Améliorer la lisibilité des politiques (homogénéisation des politiques)

**Table « Sensibiliser »**

- *Sujet 1* : La réduction des déchets en amont

### Table « Trier »

- *Sujet 1* : Le code couleur sur les emballages pour faciliter le tri
- *Sujet 2* : L'éducation et l'information, certes et la présence sur le terrain
- *Sujet 3* : Travailler sur toute la chaîne de production avec les marques, les concepteurs et les designers (y compris ceux qui testent les emballages)
  - **Les sujets qu'il reste à approfondir**

### Table « Collecter »

- *Sujet 1* : Information sur ce que fait la CUB, ses services et son fonctionnement (vu qu'on paie des impôts, on devrait savoir ce qu'elle fait...)
- *Sujet 2* : Dispositifs qui pourraient être mis en place pour les commerces qui voudraient trier (en s'appuyant sur des mobilités douces)
- *Sujet 3* : Les encombrants, comment sont-ils traités ?

### Table « Composter »

- *Sujet 1* : TOEM : quel taux de taxe ? Quel pourcentage réservé au tri sélectif ?
- *Sujet 2* : Les ambassadeurs de tri
- *Sujet 3* : Quelle action publique en faveur du tri ?
- *Sujet 4* : Les bacs de collecte enterré ou semi-enterré

### Table « Échanger »

- *Sujet 1* : Est-ce économiquement viable et citoyennement viable de mettre dans la même poubelle tout ce qui est recyclable ? Est-ce qu'il ne faudrait pas plutôt plusieurs bacs en fonction de la filière industrielle derrière.
- *Sujet 2* : Comment réduire le cout de la collecte sans détruire des emplois ?
- *Sujet 3* : La valorisation des huiles et des graisses
- *Sujet 4* : Possibilités de renforcer la réglementation pour que les industriels soient plus vertueux.
- *Sujet 5* : La connaissance des déchets (observatoire où on verrait ce qui est produit dans les différentes communes, quelle part est traitée...)
- *Sujet 6* : Quel est le niveau de connaissance des gens en matière de tri ?
- *Sujet 7* : Les questions liées au traitement des déchets et l'impact sur les couts que cela peut avoir.

### Table « Informer »

- *Sujet 1* : Comment faire pression sur les entreprises, pour qu'on revienne à un emballage raisonnable.
- *Sujet 2* : Quel est le rôle du citoyen ? faire pression sur le législateur pour qu'il fasse évoluer les lois ? ou faire pression sur les industriels en faisant jouer la concurrence (consommateur) ?
- *Sujet 3* : L'éducation des enfants ! Par les parents, mais aussi par les pouvoirs publics (école).
- *Sujet 4* : Il faut travailler sur la durée de vie des produits, leur « réparabilité ». Eviter le gaspillage, comment arrêter le tout jetable ! (les lingettes, ça ne se fait plus, alors que c'était une grande mode !)
- *Sujet 5* : Réduire le volume des déchets, par des compresseurs.
- *Sujet 6* : Le système de la collecte pneumatique.
- *Sujet 7* : Comment mobiliser les gens qui ne sont pas intéressés, ou pas convaincus.

### Table « Recycler »

- *Sujet 1* : La fabrication des appareils avec notamment le recours aux plastiques et donc le choix des matériaux que ce soit pour les produits ou les emballages
- *Sujet 2* : Les décharges sauvages notamment dans les espaces naturels avec les liens avec les déchetteries (les coûts pour les entreprises), la responsabilisation individuelle
- *Sujet 3* : L'innovation technique pour la collecte et le tri
- *Sujet 4* : Les moyens d'action collective des citoyens et le pouvoir collectif pour faire pression sur les acteurs économiques

### Table « Réemployer »

- *Sujet 1* : Quels sont les manières concrètes pour nous en tant que citoyens pour réduire nos déchets ?
- *Sujet 2* : La valorisation des déchets
- *Sujet 3* : L'incivilité
- *Sujet 4* : Ce qui se faisait au niveau européen, national et international

### Table « Sensibiliser »

- *Sujet 1* : La valorisation des déchets

- *Sujet 2 : Sensibilisation de la jeunesse au tri*
- *Sujet 3 : La place de l'industrie dans les déchets.*
- *Sujet 4 : Les différents types d'équipement des déchets*
- *Sujet 5 : Faire plus de forums citoyens pour être associé à la décision.*

**Table « Trier »**

- *Sujet 1 : La production des produits en amont avec la question de l'emballage*
- *Sujet 2 : Comment gérer les déchets organiques dans les villes, les immeubles.*
- *Sujet 3 : La faisabilité de nos idées du point de vue technique, par exemple pour les conteneurs enterrés*



### 3 Le forum ouvert du 10 mars

Au total, 11 ateliers ont été mis en place lors du forum ouvert. Le contenu de chacun d'entre eux a été d'abord synthétisé, puis retranscrit sous forme de *verbatim* afin de rester aux plus près des dires d'acteurs.

#### 3.1 Synthèse des ateliers du forum ouvert

- **Atelier 1: La tarification incitative**

- Une présentation et une animation assurée par le *Collectif Déchets Girondin*.
  - Présentation concrète de ce qu'était la tarification incitative
  - Présentation des démarches expérimentales mises en œuvre par d'autres collectivités
  - Discussion autour des premiers résultats.
- La tarification incitative sur le territoire de la CUB ?
  - La tarification incitative pourrait être un outil intéressant pour réduire la production de déchets sur la CUB.
  - Les solutions techniques pour la mettre en place existent.
  - Certains participants doutent de l'efficacité d'une telle mesure sans véritable retour d'expériences alors que son coût peut s'avérer élevé et qu'elle peut conduire à des pratiques contre-productives (décharges sauvages).

- **Atelier 2 : Comment mieux informer/communiquer en direction du plus grand nombre ?**

- Une communication pas toujours adaptée sur le fond et sur la forme
  - Les participants ont mis en avant un paradoxe entre une saturation de l'information sur les thèmes environnementaux et une relative méconnaissance citoyenne du sujet.
  - La non uniformisation des pratiques de tri selon les communes a été identifiée comme une des limites de l'appropriation des consignes par

les citoyens. Il est donc indispensable de communiquer précisément sur ce point.

- Des propositions pour y remédier :
  - Mettre en place et évaluer un véritable plan de communication en ciblant davantage les messages selon les populations.
  - Élaborer une communication partagée et globale par les acteurs publics pour éviter la saturation des messages.

- **Atelier 3 : Ateliers pédagogiques de réparation**

- Des éléments de diagnostic
  - Il faut communiquer sur l'utilité de la réutilisation et de la réparation.
  - Il faut faire en sorte dans les formations professionnelles que les jeunes soient sensibilisés à cette question et leur fournir un matériel adéquat pour appliquer leur apprentissage.
- Des nombreuses pistes d'actions engagées
  - Mise à disposition d'outils par des associations pour réparer.
  - Création d'associations au niveau des écoles supérieures sur les questions de la réparation / du recyclage.
  - Développer l'activité de « customisation ».
  - Organiser un traitement et une collecte spécifique selon les produits.

- **Atelier 4 : Les consommateurs face au suremballage**

- Parce qu'ils sont aussi consommateurs, les citoyens ont un pouvoir d'influence sur les industriels, qui cherchent à vendre des produits, qui plaisent au consommateur (ce qui peut devenir un argument de vente). Aussi, même s'ils se sentent dépourvus les citoyens disposent de solutions pour produire moins de déchets.
- Des solutions permettent de modifier légèrement les modes de consommation (même produits, mais quantité plus grande par exemple). Mais des freins existent et les habitudes risquent d'être difficiles à changer.

- Une des clefs pourrait être de faire connaître les actions qu'un citoyen peut mener de lui-même, mais aussi d'inciter les consommateurs à faire valoir leurs points de vue (directement et individuellement auprès des industriels, ou auprès d'associations qui pourront jouer un rôle de relais).

- **Atelier 5: Ressourcerie et recyclerie**

- Des éléments de définition importants
  - Les termes ressourcerie et recyclerie définissent un même équipement sauf que le terme Ressourcerie est employé dans le cadre d'un réseau national (réseau des ressourceries).
- Les trois fonctions d'une recyclerie
  - Collecte : Les participants ont mis en avant que les points de collecte soient proches des habitants ou des déchetteries.
  - Valorisation : Il existe plusieurs formes de valorisation la vente en l'état, la réparation ou le réemploi dans un but artistique. Il existe des solutions concrètes et applicables pour chacun de ces types de valorisation.
  - Sensibiliser : Plusieurs lieux et supports de sensibilisation sont envisageables avec en premier lieu Internet et les ateliers d'éco-construction.
- Projets de la CUB :

La CUB envisage la mise en place de 3 recycleries sur son territoire. Dans ce cadre, elle prévoit le lancement d'un premier appel à projet (la CUB financerait les travaux d'investissement).

- **Atelier 6 : La collecte des déchets dans les quartiers historiques et l'aménagement dans l'habitat collectif vertical.**
- Des problèmes spécifiques identifiés
  - Des difficultés logistiques pour mettre en œuvre un tri des déchets convenable en centre-ville.
  - Des problèmes de collecte à Bordeaux Sud dans le quartier étudiant.
- Des pistes d'actions envisagées

- Capitaliser sur des pratiques engagées dans d'autres collectivités.
- Communiquer davantage auprès des étudiants notamment en s'appuyant sur les bailleurs et les agences immobilières
- Envisager des réponses spécifiques à des problèmes de collecte particuliers.

• **Atelier 7 : Le compostage**

- De nombreuses actions déjà mises en œuvre sur la CUB avec des modalités de compostage différentes
  - Une première opération de mise à disposition ou d' aide à l' achat par la CUB de composteurs individuels a été lancée en 2007..
  - Il existe également une expérience de jardin partagé d'Arlac où les habitants peuvent venir déposer leurs déchets.
  - Une expérimentation a mis en place sur le collège d'Ausone avec un composteur biomécanique.
- Un potentiel à exploiter
  - Les participants jugent qu'il existe un potentiel sur la CUB pour développer le compostage.
  - La CUB pourrait informer sur les solutions de compostage, continuer à fournir des composteurs et accompagner les associations.
  - La CUB envisage de lancer une opération de distribution de composteurs individuels cette année. Cette opération sera suivie dans le temps notamment grâce au réseau des guides composteurs formé par le Conseil Général de la Gironde.

• **Atelier 8: Les décharges sauvages et les points de collecte**

- Des éléments de diagnostic
  - L'accessibilité des déchetteries pose problème car elles sont parfois éloignées du lieu d'habitation, ce qui peut poser des difficultés à des personnes sans véhicules individuels.

- Les horaires des déchetteries ne sont pas toujours adaptés aux heures de travail.
- L'incivisme est un facteur de développement des décharges sauvages notamment en ville
- Le vieillissement de la population va constituer un élément important à prendre en considération à l'avenir car les personnes âgées ne pourront pas se déplacer jusqu'aux déchetteries.
- Des solutions pratiques
  - Communiquer davantage sur les horaires d'ouverture.
  - Signaliser la localisation des déchetteries de façon plus évidente.
  - Faciliter la prise en charge de l'ancien matériel notamment l'électroménager par les professionnels.

• **Atelier 9 : Les déchets médicaux et ménagers**

- Des problèmes de connaissances à différentes échelles
  - Les habitants n'ont pas connaissance des éléments qu'il faut trier en matière de déchets médicaux et de déchets ménagers spéciaux.
  - Les habitants ne connaissent pas forcément les lieux de collecte des déchets médicaux et des déchets ménagers spéciaux.
- Des pistes d'actions pour améliorer la connaissance
  - La CUB pourrait en partenariat avec les personnels de santé mettre en place une campagne de communication concernant les déchets médicaux.
  - La CUB pourrait étudier la possibilité d'implanter davantage des points d'apport volontaire pour ces deux types de déchets.

• **Atelier 10 : Les déchets de la restauration rapide et le gaspillage alimentaire**

- Des échanges structurés autour de données objectives concernant le gaspillage

- Le Conseil général a présenté de nombreux chiffres pour faire réagir les participants et réfléchir collectivement à des solutions.
- Des participants plutôt étonnés du niveau de gaspillage qui sont liés à la société de consommation (promotions, marketing, etc.).
- Certaines solutions pratiques simples ont été évoquées : cuisiner les restes, adapter ses courses à ses besoins réels, congeler les aliments.
- Une identification des acteurs pollueurs qui a évolué
  - Les participants après échange ont conclu que les grands groupes de restauration rapide n'étaient pas forcément les acteurs les plus pollueurs et les plus gaspilleurs mais qu'il fallait agir prioritairement sur les restaurants « indépendants » plus petits.
- **Atelier 11 : Les leviers réels de la CUB et la cohérence de l'action publique**
- Des problèmes de lisibilité de l'action publique
  - La CUB pourrait inciter de nouvelles pratiques aux communes de son territoire pour améliorer la cohérence entre les territoires
  - La CUB pourrait disposer d'un rôle de chef de file sur la compétence déchets.
- La CUB peut promouvoir des actions de terrain
  - En soutenant les projets innovants des associations
  - En évitant la lourdeur administrative pour les acteurs de terrain (dossiers et temps de prise de décision)
- La CUB peut initier un travail en réseau des techniciens qui permettrait de mettre en commun des actions
  - Mise en commun des données et transparence de l'information
  - Mise en commun des actions de communication qui gagnerait en lisibilité pour les citoyens
  - Mise en commun des démarches participatives qui éviterait la sur-mobilisation des citoyens
  - Mise en commun des plans d'actions qui permettrait une véritable cohérence de l'action publique.



## 3.2 Débats en ateliers

### 3.2.1 Atelier 1 : *La tarification incitative*

**Collectif déchets** : Les objectifs du collectif sont de mener des actions d'éducation, de participer à un certain nombre d'instance comme le Plan Déchets et d'aborder plus largement une réflexion généraliste sur la prévention des déchets et notamment sur fiscalité. On s'oppose systématiquement à l'incinération pour promouvoir des solutions moins polluantes (PTMB)

Dans une poubelle, on retrouve: 50 % de déchets recyclables, 30 % de matières fémanticides ou encore 17 % de substances toxiques (déchets ménagers spéciaux).

**Citoyen** : quelles sont vos sources ?

**Collectif déchets** : Les sources sont soit la CUB soit le Plan départemental. La quantité potentiellement recyclable peut s'élever à 75 % sur une communauté de communes comme celle des Portes d'Alsace avec la mise en place d'une redevance incitative depuis plusieurs années. Elle est prévue pour que cela marche

La CUB n'est qu'à 32,6 % (chiffres CUB) et pour la Gironde, il était prévu 43 % en 2013 (fin du plan) mais on est déjà à 42 % en 2010 car des centres font déjà la collecte sélective des biodéchets, ce qui fait augmenter les chiffres. La CUB c'est la moitié de la Gironde et un territoire beaucoup plus urbain avec un hyper-centre et la présence d'habitat collectif ce qui rend les choses logiquement plus difficiles. Cela dit, même sur la CUB, on est au dessus du taux moyen en France.

Si on regarde l'évolution d'une poubelle-type, on observe une courbe ascendante du volume des déchets. Ces dernières années, elle a plutôt eu tendance à stagner voire à baisser car il est tout de même vrai que le tri s'est mis en place, que les efforts portent leur fruit mais il y a eu aussi la crise économique.

**Citoyen** : S'agit-il d'une baisse de la pente ou en valeur absolue ?

**Collectif déchets** : C'est bien une diminution de la pente et pas une baisse en valeur absolue. Effectivement mais c'est déjà ça et ça donne un espoir.

**Citoyen** : Y a-t-il des zones différentes dans le Plan Déchets ? Si oui, quelles sont-elles ?

**Collectif déchets** : Il y a 5 zones dans Plan Déchets : le CUB, le Nord Est (Smicval/ Sud Est), le Bassin d'Arcachon et le Médoc. Il doit y avoir un système autonome pour le traitement des déchets résiduels. L'objectif est de limiter les déplacements.

**CUB** : Malheureusement, le traitement est souvent l'incinération. Sur les zones 2 et 5, la collecte sélective des biodéchets permet pour chaque zone un centre de stockage de petite capacité et sous maîtrise d'ouvrage public. Sur les zones 3 et 4 comme il n'y avait rien, le Plan prévoit du PTMB qui permet d'extraire tout ce qui est recyclable. On a demandé des presses à fermancide pour retirer tout ce qui est organique.

**Collectif déchets** : Pour réduire les déchets, il faut agir à la source et sensibiliser les citoyens par de l'éco-consommation, des gestes de tri, du compostage qui est très important car les déchets organiques correspondent à 30 % de la poubelle.

**Élu de la CUB** : On a effectivement un gros potentiel sur le compostage.

**Citoyen** : C'est très intéressant mais se pose la question de qui utilise le compost ?

**Élu de la CUB** : Sur l'individuel, cela ne pose pas de problème.

**Citoyen** : Et sur le collectif ?

**Collectif déchets** : Le SMICVAL n'arrive pas à répondre à la demande pour le moment.

**Élu de la CUB** : Il peut aussi y avoir une valorisation énergétique des déchets par méthanisation.

**Collectif déchets** : Oui mais il faut des digesteurs aérobies.

**Citoyen** : On dit que c'est bien... mais il manque des chiffres réels pour savoir si ces actions fonctionnent.

**Élu de la CUB** : Il y a beaucoup d'éléments sur le rapport annuel et on peut demander des compléments aux services sans problèmes.

**Citoyen** : Il faut tout de même un bilan réel.

**Citoyen** : il faut aussi prendre en considération les personnes qui n'ont pas de voitures, les personnes âgées... si je n'ai pas de choses à proximité, je mets dans la poubelle.

**Citoyen** : C'est pourquoi on préconise un broyeur mobile qui circule.

**Collectif déchets** : Le Grenelle nous dit que la capacité de traitement des déchets résiduels ne doit pas dépasser 60 % de la capacité totale des déchets produits. Il nous dit aussi de diminuer la production de 7 % pendant 5 ans et de 15 % des

déchets allant en décharge. Pour l'instant, la CUB et le Conseil général sont dans les « clous ».

**Élu de la CUB** : Nous n'avons pas attendu pour agir sur les déchets organiques et sur les déchets incinérés stockés.

**Collectif déchets** : Sur la fiscalité en lien avec les déchets, la TEOM est lié avec la valeur locative du logement et non avec la production de déchets. La REOM est elle basée sur le nombre de personnes dans le logement. Il est aussi possible de faire payer une redevance spéciale pour les activités artisanales, les commerçants, etc.

**Élu de la CUB** : Le tri des déchets des commerçants- artisans est basé sur le volontariat. Parfois, ils préfèrent faire appel à un prestataire ou utiliser les bacs. Les déchèteries sont plutôt faites pour la population.

**Collectif déchets** : Le principe de la redevance incitative est de faire payer les personnes soit en fonction du poids, soit en fonction du nombre de collecte ou encore sur les deux. Il existe plusieurs solutions techniques : à partir du moment où il y a une puce on a les 2 et c'est le mieux. L'autre solution correspond à des sacs poubelles prépayés qui comprennent collecte et traitement. Pour le collectif, cela nécessite des conteneurs.

**Citoyen** : Est- ce que cela existe ailleurs ?

**Collectif déchets** : Oui, il y a Besançon.

**Citoyen** : Je pensais qu'il y avait un problème par rapport au certificat de pesage...

**Collectif déchets** : Non, les conteneurs sont normalisés, il n'y a pas de problème.

**Citoyen** : Y a- t- il des retours d'expérience sur les coûts ?

**Élu de la CUB** : Oui, c'est rentable pour la collectivité et l'habitant...

**Citoyen** : Il y a encore un autre avantage. Lors des tournées du camion, ils savent mieux s'ils sont plein, il n'y a pas besoin de re- compacter par précaution.

**Collectif déchets** : Les collectivités qui ont fait ce choix l'ont fait pour des raisons environnementales, des raisons financières : le coût des déchets augmente de manière exponentielle et la tarification incitative fait baisser significativement le coût. Sur certaines villes, ils arrivent à des quantités et à des couts jusqu'à quatre fois inférieurs.

**Citoyen** : Ça va nous amener à remplir la poubelle du voisin et à faire des dépôts sauvages.

**Collectif déchets** : Les raisons mises en avant pour refuser, ce sont avant tout les impayés mais on s'aperçoit que là où elle est mise en place, on est autour de 3-4 % c'est-à-dire comme partout ailleurs.

**Citoyen** : Oui c'est ça, il y a cette peur mais cela ne se vérifie pas. Il reste la possibilité de le faire par les impôts (mais 8 % de prélèvements). Ce qui posait problème c'était les fichiers... mais il y eu des amendements déposés au Sénat pour permettre de récupérer les fichiers de la TEOM.

**Collectif déchets** : Par rapport aux comportements inciviques, il y a effectivement à la mise en place une petite augmentation des décharges sauvages mais rapidement cela se normalise.

**Citoyen** : Si la poubelle est pleine, on ne peut pas en ajouter...

**Citoyen** : Si on allie pesée et levée, les gens ne vont la mettre que quand elle est pleine.

**Citoyen** : Il y a aussi la possibilité de fermer les containers.

**Citoyen** : Le problème est qu'il existe une responsabilité en cas d'accident (enfant qui rentre dans la poubelle...). La collectivité peut être responsable.

**Élu de la CUB** : Il est vrai que dès que l'on associe les 2, c'est un bon argument... on fait l'effort...

**Citoyen** : Outre le fait que le nombre de levé et le poids, la tarification incite les gens à ne pas mettre leurs poubelles tous les jours. Du coup, il y a plus de fluidité pour le camion. La retombée sur la logistique du camion est très importante

**Citoyen** : Il faut plus de formation du personnel qui est plus qu'un exécutant mais qui devrait avoir du temps pour aller expliquer aux gens s'ils voient des choses pas correctes dans la collecte.

**Élu de la CUB** : C'est bien pour cela que les ambassadeurs du tri vont être prolongés.

**Citoyen** : Concrètement, on pourrait baisser à un passage hebdomadaire.

**Citoyen** : À certains endroits, ce n'est que tous les 15 jours. Pour ces secteurs, il faudrait faciliter le compostage individuel.

**Élu de la CUB** : Par semaine, j'ai diminué de 2.

**Citoyen** : il faut au moins un passage le jour du poisson !

**Citoyen** : Pour la fluidité, il faudrait qu'ils passent presque tous les jours et pas imposer des jours.

**Élu de la CUB** : Pour optimiser la collecte, il doit quand même falloir organiser les choses...

**Citoyen** : Ou bien sûr, on garde les mêmes

**Citoyen** : Certains usagers vont voir leur facture augmenter : c'est l'inverse ! Sauf pour les non vertueux mais c'est normal.

**Citoyen** : en habitat vertical : quelles solutions ?

**Collectif déchets** : Des containers avec carte à puce qui compte ou payer au nombre de sacs et on ne peut mettre qu'un sac à la fois...

**Citoyen** : Le problème est qu'il faut équiper tous les logements ...

**Citoyen** : Oui mais ce n'est pas très cher et simple. Il faut des sas pour éviter qu'il y ait plusieurs sacs ou avoir des sacs plus grands.

**Élu de la CUB** : Cela répond à beaucoup de question d'hier. Les fichiers des redevables est un fichier de tous les redevables du secteur.

**Citoyen** : On paye la taxe foncière, donc pour les propriétaires...

**Citoyen** : C'est répercuté !

**Citoyen** : C'est noyé dans les charges, la priorité c'est que les gens savent ce qu'ils payent.

**Citoyen** : L'avantage de la redevance incitative c'est la transparence.

**Citoyen** : Les gens ne vont-ils pas brûler leurs ordures ?

**Citoyen** : Cela se normalise.

**Citoyen** : Dans les vide-ordures, on y trouve n'importe quoi parce que les gens ne font pas d'efforts. Quand on les supprime, il y a une responsabilisation et cela porte ses fruits.

**Citoyen** : Pour que la redevance incitative fonctionne, il ne faut pas le faire du jour au lendemain mais faire en sorte que les gens se l'approprient...

**Élu de la CUB** : On pourrait décider une opération pilote pour montrer que c'est faisable... avec un accompagnement plus fort avec les ambassadeurs du tri...

**Citoyen** : Alors le gars qui a 3 enfants, il est pénalisé.

**Citoyen** : On peut faire du social si on veut en modulant.

**Citoyen** : Déjà la TEOM, au m<sup>2</sup> c'est pas égal...

**Citoyen** : On peut faire un tarif social des déchets comme le tarif social des transports.

**Citoyen** : À la limite, si on pousse la logique on tombe sur une gestion commerciale pourquoi ne pas en faire une question commerciale ? C'est une clé marchande ?

**Citoyen** : Le monde des déchets est un mode marchand et nous nous sommes battus pour gestion publique. La redevance incitative n'empêche pas le service public, c'est gérer par la collectivité. Beaucoup de collectivités font marche arrière à cause des oligopoles, cela coûte cher.

**Citoyen** : Des exemples chiffrés et concrets seraient intéressants.

Conclusion : Chacun à son niveau peut faire quelque chose...

### *3.2.2 Atelier 2 : Comment mieux informer/communiquer en direction du plus grand nombre ?*

**Citoyen** : Le paradoxe de l'information, c'est que l'on en est abreuvé mais que le message ne passe pas. On le sait, l'information est accessible à condition d'aller la chercher. Les questions qu'il faut se poser sont donc : est-ce que l'information arrive à atteindre sa cible ? Est-ce qu'elle est pertinente ? Est-ce qu'il ya une forme d'information qui est plus efficace que les autres ?

**Citoyen** : On peut d'abord s'interroger sur le registre du message : le slogan « Vous triez nous recyclons, nous valorisons », c'est trop vertueux, ça fait penser que tout a été fait. C'est une forme de communication qui incite à ne rien faire. Dans un certain sens on est resté sur l'auto-satisfaction issue de Trivac.

**Citoyen** : Mais on voit encore que des informations sont encore méconnues : bouteille d'huile, bouchons, produits ménagers...). On fait des découvertes !

**Citoyen** : Cela tient au fait que les affichettes sont certes très communicantes mais pas exhaustive. Et parfois on observe des listes de produits à trier différentes d'une ville à l'autre : à Bordeaux c'est d'une certaine façon, à Arcachon c'est un peu différent et à Sisteron c'est encore d'autres pratiques. Il faudrait donc une harmonisation pour que l'information aille dans un seul et même sens.

**Association** : Pourtant, les consignes sont nationales et sont en train de s'homogénéiser. Ce qui est valorisé au nord c'est valorisé au sud.

**Association** : Ce qu'il faudrait aussi c'est une information pour le nouvel arrivant, même si un numéro de téléphone à contacter est déjà inscrit sur les poubelles. D'ailleurs, l'information directement sur le bac, sur le couvercle, c'est plus porteur. Il manque une approche plus sociologique de l'information. Il suffit d'aller voir l'état des poubelles dans le quartier Saint Michel pour voir que le message ne passe pas partout. Une approche sociologique permettrait d'avoir un message adapté aux différents publics. Autrement dit, la communication pour bobos ce n'est pas pareil que la communication pour des étudiants et pour des populations plus défavorisées, avec des problèmes d'illettrisme.

**Citoyen** : Il faut de la communication plus ciblée, adaptée à ses récepteurs et dont les moyens seraient renforcés sur les publics qui en ont le plus besoin. Des messages plus personnalisés : utiliser le cinéma, les réseaux sociaux... Il faut aller vers les publics que l'on veut toucher là où ils se trouvent : les lieux de vie, l'université, le CROUS...

**Association** : L'écrit c'est important mais ça ne doit pas faire oublier le contact de terrain, de proximité. On a besoin de ce vecteur d'oralité, en complément de l'écrit. Les brigades d'ambassadeurs, on a fait ça pour la collecte collective, il faudrait l'étendre à la prévention. Les associations le répètent il faut passer des ambassadeurs de tri aux ambassadeurs de la prévention du tri. Après, on l'a vu, c'est une forme de communication qui a du mal à être stabilisée. La CUB dit qu'en 2011, une partie des 20 emplois a été pérennisée.

**Association** : Il y a aussi la question de l'évaluation des plans de communications. Mettre en place des campagnes de sensibilisation c'est très bien, mais savoir ce qui permet, à un moment donné, de déclencher le changement chez les personnes, c'est plus difficile. Ce n'est pas que de la communication, c'est comprendre le basculement.

**Citoyen** : La prévention c'est aussi l'action suivie d'explication. Il ne suffit pas de mettre des bacs plus petits comme on a entendu hier mais de le faire et d'expliquer aux habitants « voilà, maintenant vous avez un bac plus petit car on estime que par rapport à votre foyer et aux objectifs à atteindre sur les déchets vous devez arriver à produire moins de déchets ».

**Association** : Il faut réussir à mixer information / sensibilisation et de la contrainte / de la norme. C'est le principe du code de la route et de la prévention routière : on a fait de la prévention et on a mis de la contrainte aussi et avec cette combinaison on est passé à moins de 4 000 personnes tuées sur les routes chaque année. On a le sentiment que l'on est allé pratiquement au bout de ce registre de communication

mais pour les autres, il faut trouver une autre forme de communication, plus sur la contrainte.

**Citoyen :** Un autre problème c'est aussi la multiplicité des démarches de communication : le CG, la CUB, la ville, chacun fait sa communication. Les messages ne sont pas contradictoires, encore heureux, mais il faudrait trouver des moyens de mieux articuler ces différentes communication, de manière à ce que le citoyen ne soit pas saturé d'informations.

**Citoyen :** Et puis, il y a aussi des liens à faire entre les différents messages : l'eau, les déchets, le plan climat...le citoyen est saturé et le message est brouillé.

**Citoyen :** Et comme on le disait au début, c'est contre-productif au final car les citoyens qui entendent parler par tout le monde de plan climat, de déchets, de tris ils finissent par se dire « c'est bien, ils ont l'air de le faire, les gens en parlent c'est donc que ça marche plutôt bien, je n'ai pas eu à changer mes pratiques et ça fonctionne bien sur mon territoire. »

**Association :** De manière plus pragmatique, il y a un plan local de prévention en préparation et donc la question que l'on peut poser c'est quelle va être la communication là-dessus ? Est-ce qu'il va y avoir une information spécifique ou va est-elle être reliée à la communication sur le tri ?

**Citoyen :** Enfin, il faut prendre en compte le temps, dans la communication ils sont très importants. Par exemple, pour le tri cela fait des années que l'on communique (depuis 1992) et on peut raisonnablement penser qu'il serait temps de passer à quelque chose de plus coercitif. Alors que la prévention, c'est des approches plus récentes on a besoin de temps pour informer les gens. Cela pose la question de la tarification sous un autre angle qui n'a pas été évoqué hier : Est-ce que l'on peut faire de la tarification incitative sur la prévention alors que la sensibilisation n'a pas encore était totalement faite ?

### 3.2.3 Atelier 3 : Ateliers pédagogiques de réparation

Comment favoriser la connaissance des techniques et des moyens de réparer des objets et leur donner une durée de vie plus longue ?

#### Tour de table

- Vélocité (Association Bordelaise qui promeut la pratique et l'usage des vélos et forme les jeunes à pouvoir faire du vélo + récupération des vélos pour apprendre à comment on répare son vélo) + C2D de la CUB

- Parmenion
- Association des consommateurs (CLCV)

### **Éléments de diagnostic**

- 1) Réutilisation (recyclage)
- 2) Formation (jeunes/CAP/Apprentissage)
- 3) Permettre aux jeunes d'avoir du matériel de bonne qualité.

### **Freins**

- 1) Ne va pas forcément dans le sens des fabricants.
- 2) Du matériel à la base qui n'est pas de bonnes qualités va rendre la réparation plus chère que le nouvel achat.
- 3) Blocage psychologique sur l'achat. Les gens considèrent encore que ce sont des produits de seconde zone (association des consommateurs).
- 4) Exclusion de l'aspect social avec le fait que l'on considère le recyclage / réemploi comme un art (meubles recyclés trop chers).
- 5) Des pièces à réparer plus chères que le rachat d'une machine d'occasion, voire une machine neuve.

### **Menace**

- 1) Société marchande de consommation.
- 2) Des produits de moins en moins recyclables (utilisation des nanotechnologies) / obsolescence programmée des matériels, comment réparer des produits qui sont programmés pour tomber en panne au bout d'un certain temps ?
- 3) On ne bricole plus aujourd'hui, on forme des techniciens

### **Opportunité**

- 1) Prise de conscience de l'absence de gaspillage / du « tout jeté ».
- 2) Développement de l'économie sociale et solidaire.
- 3) Créer du lien social
- 4) Recycler local (ne plus exporter les déchets)

### **Propositions**

En amont (Prévention)

- 1) Expliquer aux gens comment faire un bon achat.

- 2) Mise à disposition d'outils pour réparer par des associations.
- 3) Au niveau de l'éducation nationale, il n'y a pas toujours une entente entre les déchetteries et centre de recyclage avec les écoles pour qu'elles puissent faire que les jeunes aillent vers ces métiers-là. Favoriser l'éducation dans les écoles revient :
- à donner des vieux produits que les jeunes vont avoir l'occasion de le remettre en état (cours de technologie);
  - à remettre des produits qui auraient une filière de la distribution (de la collecte par les centres de tri) à l'utilisation par les écoles (CFA / Apprentissage / art, dessins) et réseau de revente de ces produits (écoles de marketing et réseau de distribution).
- 4) Promouvoir les produits recyclés (information / sensibilisation). Développement plus par des professionnels parce que l'utilisation de certains produits peut devenir dangereuse.
- Arguments financier / écologique / création du lien social.
  - Arguments de la créativité : devenir acteur de ce que j'utilise.
  - Moins de dépendances.
  - Inviter les artistes, les artisans, pour promouvoir ce genre de choses.
  - Organisation d'un salon du recyclage.
- 5) Développer l'activité de « customisation » auprès de personnes qui ont du temps (Parmenion). Une telle activité responsabiliseraient les gens :
- Vélo
  - Vêtement (EMMAÜS, etc.)
  - Décoration
  - Scooter
  - Mobilier
- 6) Création d'associations au niveau des écoles supérieures sur les questions de la réparation / du recyclage. Introduction dans la formation de ces personnes des principes de réutilisation.
- Comme on prête notre tête aux coiffeurs qui débutent, il faudrait prêter sa voiture pour une réparation.

7) Organisation du traitement d'une collecte spécifique selon les produits (catégorisation et prétraitement) :

- Question autant collective qu'individuelle.
- Il faut une entité qui récolte les objets et qui donne envie aux gens de les réutiliser.
- Implication des centres de tri.

8) Encourager / développer les vides greniers. Ceci est valable pour des choses qui ne sont pas complexes mais dès que l'on touche à des choses électroniques ça devient plus compliqué.

9) On ne sait pas comment recycler. Il faut développer l'innovation en matière de recyclage. En Belgique, il existe une entreprise unique au monde qui récupère les métaux précieux sur les DEEE (déchets électriques et électroniques). Ils ont un *process* qui permet de les récupérer. L'autre intérêt, c'est la sensibilisation au fait que les ressources naturelles sont des ressources rares qui seront amenées à disparaître si on continue à les gaspiller.

10) Ateliers de proximité.

### *3.2.4 Atelier 4 : Les consommateurs face au suremballage*

**Conseil général** : On constate depuis quelques années que les réactions des particuliers à la diminution de taille des emballages est moins virulente. Ils se sont intéressés par une quantité réduite d'emballage. Certaines marques en font d'ailleurs un argument de vente (marque Leclerc par exemple). Même si les industriels le font pour d'autres raisons que des raisons environnementales, les citoyens sont prêts à l'entendre, et cela peut devenir un argument de vente.

**Citoyen** : on ne change pas les habitudes du jour au lendemain, il faut que les gens l'entendent, l'intègre.

**Citoyen** : Souvenez-vous des sacs, qu'on distribuait gratuitement, c'est Leclerc qui a commencé à ne plus les donner. Par économie au départ, mais ils ont su faire passer le message. Moi j'avais des collègues qui disait « je ne vais plus chez Leclerc », parce qu'il faut changer les habitudes.

**Conseil général** : Il est possible qu'au départ de cette mesure, Leclerc, ait connu un petit ralentissement. Mais au bout d'un temps, c'est la question du coût qui joue : au

départ les gens sont prêts à faire des km pour changer de supermarché et ne pas changer leurs habitudes.

Les autres supermarchés ont également mis en place cette mesure, mais 10 ans plus tard. Le Conseil général a voulu négocier avec le groupe Leclerc, pour qu'ils signent la charte de l'engagement départementale pour ne pas distribuer de sacs. Le groupe ne l'a pas voulu, parce que c'était une marque de fabrique. Les autres supermarchés l'ont fait, tous en même temps, parce qu'ils avaient peur d'un transfert de clientèle. Sur le moment ils ont eu un peu de perte de clientèle, mais plus tard, ils l'ont récupéré, et ils ont vendu des sacs poubelles à la place.

Et depuis le 15 février, ils ne donnent plus de sacs, même pour les vêtements.

**Conseil général** : Le consommateur est acteur puisqu'il est prêt à aller dans un autre supermarché pour ne pas faire le geste environnemental.

**Citoyen** : Maintenant c'est devenu une habitude, c'est ça qui est difficile.

**Citoyen** : Pour les yaourts, on se plaint qu'on ne peut pas recycler. Mais sur certaines marques, vous avez un emballage carton.

**Conseil général** : Concernant le tri, on a toujours dit que le pot de yaourt ne devait pas aller dans le tri sélectif. Mais on y travaille ! Technologiquement c'est compliqué, mais, ça évolue. Pendant des années, on ne pouvait pas mettre des bouteilles d'huile vide dans le tri sélectif, mais maintenant on peut.

**Citoyen** : Même les petites poches plastiques on arrive à les recycler, pourquoi nous on n'est pas capable de le faire ?

**Conseil général** : ça dépend des endroits, par exemple dans le Médoc, ils recyclent le plastique d'emballage (par exemple autour des packs d'eau). On recycle de plus en plus de choses, en fonction des avancées technologiques.

**Citoyen** : Bon mais alors, comment peut limiter le suremballage ?

**Conseil général** : En privilégiant les produits qui sont moins emballés.

**Citoyen** : Oui, nous avons eu cette discussion hier, mais nous étions d'accord qu'il fallait que le goût et la qualité soit le même.

**Conseil général** : Pour un produit identique, vous pouvez acheter en grand conditionnement. Une clef serait d'adapter sa consommation pour faire passer un message au producteur.

**Citoyen** : Oui, mais il faut pouvoir.

**Citoyen** : Et puis, on ne va pas manger toujours la même chose !

**Citoyen** : Les proportions ne sont pas toujours les bonnes.

**Conseil général** : Il est sûr que la réduction des déchets, ne doit pas empêcher tout le monde de manger ce qu'il veut.

**Citoyen** : Moi, j'achète mais produit en regardant le prix au kilo. Et souvent c'est moins cher.

**Conseil général** : Si un produit est plus souvent acheté en grand conditionnement, ça va faire évoluer les produits, les industriels sont très réactifs. Lors du Grenelle de l'Environnement Jean-Louis Borloo disait : « Il n'y a pas de petits gestes si on est 60 millions à le faire. »

**Citoyen** : Mais les gens ne vont pas changer leur comportement, et ce tout simplement parce qu'il n'y ont pas pensé. Des campagnes, ça pourrait donner envie aux gens de changer.

**Conseil général** : Au Conseil général nous avons fait une campagne sur la réduction des déchets. Et on a vu que les gens achètent plus en gros conditionnement, en vrac, boive plus l'eau du robinet. Ces choix sont aussi des choix économiques.

**Citoyen** : Hier on s'est dit qu'individuellement on ne peut rien faire, mais il faut que ce soit un mouvement général. Est-ce qu'on peut imaginer des spots de publicité sur ce type de changement global ?

**Conseil général** : Oui c'est l'ADEME qui fait ce type de démarche. Mastercard avait aussi fait une publicité de prévention, pour vendre leur carte bancaire. Il y avait un père et son fils qui faisaient des courses : le père faisait les mauvais gestes environnementaux et le fils qui corrigeait.

**Citoyen** : En France on édulcore, on infantilise un peu les gens, dans les autres pays ils font des campagnes plus choc.

**Conseil général** : Le problème de la prévention, c'est que ce n'est pas un geste précis, c'est un comportement global. Pendant la semaine des déchets, une initiative intéressante qui avait été menée : pour 2 produits équivalents, une étiquette indiquait « produits avec le moins d'emballage » sur le produit concerné. L'Ademe fait ça aussi, en montrant le chariot avec les plus d'emballages et le chariot avec le moins d'emballage pour les mêmes produits, les mêmes marques. On voit au final que le chariot avec le plus d'emballage coûte 50€ de plus.

La question de la réduction des déchets, c'est quelque chose de nouveau, de précurseur dans le département. Il y a eu beaucoup de moyens mis sur le tri, donc c'est passé dans les mœurs, mais la prévention, c'est nouveau.

**Citoyen** : Mais alors qui peut imposer aux entreprises de limiter le suremballage ?

**Conseil général** : Le nouveau barème d'éco- emballage devrait normalement être plus incitatif. Aujourd'hui, le suremballage coute déjà plus cher, mais c'est le consommateur qui le paye, donc les entreprises ne sont pas incitées à changer. Sur les questions d'eau, c'est facile, on voit l'économie tout de suite donc on peut changer facilement. En ce qui concerne la question des déchets, on n'y pense pas.

**Citoyen** : Oui moi c'est vrai qu'hier ça m'a fait prendre conscience qu'on ne fait pas attention quand on fait ces courses.

**Conseil général** : "Parfois le même produit est vendu dans un lot promotionnel suremballé (4x250g) qui coute malgré tout plus cher que le produit d'un kilo ! Il faut toujours comparer le prix au kilo, qui va couter généralement moins cher. Il y a des associations qui poussent beaucoup sur la tarification incitative, mais en fait en changeant la manière de faire ces courses, on peut faire pression.

**Citoyen** : Individuellement, nous on peut faire, mais comment faire pour que le grand public change aussi.

**Conseil général** : Il faut peut-être demander que les collectivités, ou les associations portent une pétition en demandant que la mise en œuvre des zones de désemballement soit appliquée, parce que c'est prévu par la loi, mais ce n'est pas appliqué.

**Citoyen** : Le problème de cette mesure, c'est que le consommateur va se décharger de ses responsabilités, et ne pas adopter le bon geste. Et puis le carton, ça coute cher et les grandes surfaces peuvent le revendre.

**Conseil général** : On peut aussi imaginer des stops rayon « produit le moins emballé ». Il s'agit d'une initiative intéressante, qui avait été mise en place dans certains supermarchés pour la semaine de la réduction des déchets et qui a parfois été gardée toute l'année. Voir cette plaquette peut faire réagir, souvent quand on fait ses courses, on va vite, on ne fait pas attention.

**Citoyen** : Moi je fais attention surtout quand il y a des promotions.

**Conseil général** : Globalement, il ne faut pas avoir peur de s'exprimer auprès des marques, pour leur dire que quelque chose ne va pas.

**Citoyen** : Oui moi je le fais, j'avais demandé à parler au directeur de mon supermarché, à propos d'une augmentation de prix. Je me suis adressée au directeur, et il m'a dit : « C'est vous qui avez écrit le mot dans la boîte à idées ». Il se trouve que ce n'était pas moi, mais ça prouve qu'ils lisent les notes qui sont laissées.

**Citoyen** : Moi je dis souvent les choses aux caissières, mais elles disent « oui, oui », mais elles ne savent pas...

**Conseil général** : Il ne faut pas avoir peur d'écrire aux producteurs pour leur dire que vous trouvez ridicule d'avoir 3 emballages et que vous allez changer de produit. Ça peut les faire changer ! Par contre il faut voir qu'il y a des évolutions de la part des fabricants. Rappelez-vous il y a quelques années les emballages de téléphones portables : aujourd'hui, ils sont considérablement réduits. C'est lié aussi à l'augmentation du coût des matières premières.

Un geste à faire ça peut aussi être d'utiliser des produits concentrés. En France on est en retard sur ce sujet, parce qu'on est méfiant. On se demande si le produit fonctionne aussi bien, on a tendance à en mettre plus.

Les citoyens peuvent aussi écrire à des associations, même sans être membre pour leur demander d'agir sur un point identifié.

**Citoyen** : On peut aussi acheter à la coupe, plutôt qu'en barquette.

**Conseil général** : Oui, c'est vrai. On voit cependant une certaine méfiance des jeunes à l'égard des produits à la coupe. L'avantage de la barquette c'est qu'on en voit le prix directement !

**Citoyen** : Les gens n'osent pas dire non, quand ils se font servir à la coupe, au lieu de dire, « vous m'en donnez trop ».

**Conseil général** : Oui c'est vrai, les gens n'osent pas dire non, et il est vrai également que les publics jeunes se méfient, parce qu'ils ont peur que ça leur coûte cher au final.

En ce qui concerne le suremballage et les plats individuels, ce sont aussi les changements de société qui produisent cela : de plus en plus de gens vivent seuls. Il existe une association belge, qui propose, pour réduire les déchets, des verres gradués pour le riz par exemple, indiquant les doses pour 1 personne, 2 personnes...

**Citoyen** : Mais on n'est pas dans une génération qui a manqué, donc si on fait trop tant pis on jette.

**Citoyen** : J'étais étonnée d'entendre que les étudiants posent des problèmes au niveau des déchets.

**Conseil général** : Cette année, le Conseil général a beaucoup parlé de gaspillage alimentaire. Il se trouve que les étudiants ont rarement un congélateur.

**CLCV** : Nous ce que l'on demande, c'est que les grandes surfaces appliquent la loi Grenelle imposant la mise en place d'un espace de récupération des emballages. C'est une proposition que nous avons également faite lors de la semaine de la réduction des déchets.

Par ailleurs, quand on voit les résultats de l'enquête on est surpris : les gens disent qu'ils trient beaucoup.

**Citoyen** : Oui, en discutant hier, je me suis rendue compte que je croyais être une pro du tri, mais en fait, il y en plein de choses que je ne fais pas comme il faut.

### 3.2.5 Atelier 5: Ressourcerie et recyclerie

**Association** : Tout d'abord, il faut bien faire la différence entre deux termes : recyclerie et ressourcerie : la ressourcerie est un nom déposé alors que le terme générique est recyclerie. Il faut aussi distinguer qu'en parlant de recyclerie, on est dans la prévention alors qu'avec le recyclage, on est dans le traitement.

**Citoyen** : C'est ça, avec la recyclerie, on donne une seconde vie aux déchets. Il y a effectivement une différence de langage à faire. Le recyclage c'est le traitement des déchets, de la matière. La recyclerie, c'est le réemploi : c'est le textile, l'électroménager, les appareils électroniques, le mobilier... qui sont portées par des écotaxes. Il faudrait améliorer la communication pour vulgariser ce principe.

**Association** : La recylcerie est en amont. Elle apporte de promouvoir la seconde vie d'objets et de matières. Elle est aussi localisée pour créer de l'emploi et de la ressource. Sur la CUB, on a 3 projets de recyclerie. Ces projets renvoient à trois dimensions : sociales, environnementales et économiques. Une recyclerie à 3 fonctions sur lesquelles nous devons discuter.

#### Collecter

**Association** : ils prélèvent au contact des gens, des déchetteries, sur RDV chez les gens, ou il y a encore la solution de l'apport volontaire mais elles sont difficiles à cumuler. Il y a aussi un problème de timing notamment le temps d'attente dans les déchetteries. Ex : Emmaüs Pau Lescar. Il faut aussi du foncier disponible pour que les gens approchent, laissent leurs objets.

**Citoyen** : Il ne faut pas trop séparer/éloigner recyclerie et déchetterie. Les usagers ont envie d'aller vite. Mais on peut les sensibiliser pendant leur temps d'attente.

**Citoyen** : Les déchetteries sur la CUB sont trop petites. On peut tout de même expérimenter.

**Proposition : aller au moins une journée par semaine dans chaque déchetterie de la CUB.**

### Valoriser

**Association** : Les recycleries conduisent au développement des métiers manuels. Dans les ateliers de réparation chez Emmaüs, on ne prélève que ce qui peut être revendu très vite. On peut y greffer des compétences. On peut faire de l'insertion.

**Citoyen** : Et pour le démantèlement ?

**Association** : Il y a une partie recyclage sur des matières et de la transformation. La grosse difficulté, c'est où stocker. Le problème c'est le foncier. Le foncier est proportionnel aux emplois à créer. Il faut travailler sur les compétences nécessaires derrière.

**Citoyen** : Et après ces objets que deviennent-ils ?

**Association** : Soit on les vend en l'état, soit on les répare, soit on les valorise. Par rapport au côté solidaire, on souhaite que les consommateurs soit des gens de revenus modestes. C'est une logique globale. Il y a un projet d'ouverture d'une boutique sur le grand Parc.

**Citoyen** : Et au niveau des prix pour ces personnes ?

**Association** : Le panier moyen est à 10 euros.

**Citoyen** : Et il y a vraiment des débouchés ?

**Association** : C'est déjà vendu près d'une tonne sur un mois. Mais on peut faire aussi des choses beaucoup plus valorisées (artistes, etc.). Les volumes sont colossaux. Il faut aussi générer des ressources, et pas que sur le social. On peut détourner certains les objets, et là on est davantage sur un marché pour les gens qui ont plus des moyens.

**Citoyen** : Et il y a au niveau de l'information, il y a des choses mises en place ?

**Association** : On en reparlera peut-être plus tard mais on fait aussi de la pédagogie pour que les gens fassent eux-mêmes : de la pédagogie autour de la réparation. Sur les métiers, on vise également à plus de coopération avec différents secteurs. Il faut apprendre aux personnes comment réparer. En interne beaucoup de gens passent, se forment, se reconstruisent. Il y a des gens qui viennent tous les jours. Ca crée des emplois.

## Sensibiliser

**Association** : Sur la sensibilisation, on est aussi sur Internet. À partir de là, tout est aiguillé vers des ateliers. On arrive à réinsérer les gens, en se reconstruisant sur l'activité, voire même à les loger.

**Citoyen** : Il y a un accompagnement j'imagine.

**Association** : Dans nos ateliers d'éco-construction, il y a des formations pour que les compagnons construisent leur propre logement. On peut recréer tous les métiers existants.

**Citoyen** : Vous avez parlé du grand Parc tout à l'heure...

**Association** : L'expérience du grand Parc doit être validée et dupliquée. On pourrait installer des micro-points de collecte dans les villes : les éco-points. Il vaut mieux travailler à l'échelle du quartier : en multipliant les microstructures et après faire un grand centre de ressources. 3 recycleries : c'est déjà une amorce.

**Citoyen** : À terme, on pourrait imaginer que chaque déchetterie soit une recyclerie.

**Association** : Il faut effectivement les deux fonctions. Il faut un modèle de recyclerie. Et que les éco-taxes servent à refinancer des recycleries. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, on va payer des surtaxes sur des meubles collectées par des éco-organismes. qui vont refinancer des entreprises. Ceux qui répondront aux marchés devront justifier qu'ils vont vers le réemploi.

**Citoyen** : Cela nécessite une transparence sur les éco-organismes.

**Association** : La filière matelas va se développer. Les éco-organismes facilitent la réduction des déchets. Par contre, on rentre dans une économie de marché.

**Citoyen** : Est-ce que l'on a un bilan chiffré des ressourceries ?

**Association** : Le bilan des ressourceries est de 10 % de perte. Après, c'est une logique de commerces, de « comm », etc. Le potentiel est énorme, c'est le détournement des objets. En plus, les artistes sont dans la précarité. Les artistes donnent un côté sexy aux objets. Les gens ont envie de collaborer à ce marché.

Ca peut devenir une mode. Il faut aussi prôner le réemploi personnel. Il ya vraiment une seconde économie de la ressourcerie. Ça devient des lieux de mixité sociale. Il faut désormais fixer des orientations, des caps, des priorités, etc.

**Citoyen** : Et que peut faire la CUB à son niveau pour vous aider ?

**Association** : La CUB peut apporter des outils de travail : hangars, outils, etc. La CUB a compétences sur déchets. Elle peut également aider à faire l'état des lieux des

filières existantes, des ressourceries, des friperies. Quelle lisibilité sur qui récupère quoi ? Il faudrait avoir en notre possession un diagnostic Elle peut aussi apporter son aide dans la communication auprès du « grand public » et accompagner financièrement et techniquement des associations. La CUB envisage déjà de créer un site (investissement d'origine) puis de mettre en gestion l'activité.

### *3.2.6 Atelier 6 : La collecte des déchets dans les quartiers historiques et l'aménagement dans l'habitat collectif vertical.*

**Trans CUB :** J'habite à Bordeaux centre, dans un quartier sans problème de ramassage d'ordures, mais des quartiers sont mal équipés. A Bordeaux, la difficulté d'avoir deux poubelles dans des immeubles étroits est à souligner. L'idée du débat est d'intensifier le placement de bacs collectifs dans ces quartiers. Mais aujourd'hui on a mis des bacs gris énormes à roulettes sur du stationnement mais ce n'est pas top. Il faudrait faire un inventaire des emplacements identifiés pour des bacs enterrés. Il faut que les gens puissent déposer leurs poubelles sans faire des allers-retours entre étages tous les jours. Ça garantit aussi l'hygiène.

**Élu de la CUB :** Il y a déjà des réponses, l'inventaire a été fait. On sait rue par rue quels sont les immeubles dans lesquels on ne peut pas avoir des bacs. On a étudié dans les immeubles si on pouvait avoir un bac de regroupement ou pas. On a repéré entre 7 et 10 rues où ce n'est pas possible. Aujourd'hui, 3 locaux ont été trouvés sur des pieds d'immeuble : St Pierre, Place de la République, rue Mercier... On installera à l'intérieur des bacs de 750 litres, verts et gris. L'habitant aura une carte d'accès spéciale pour les résidents des rues / immeubles adjacents concernés.

2 inconvénients : l'accessibilité des engins de levage. Le coût également pour un bac enterré : en fonction des réseaux dessous... Il y a des questions de coûts et de faisabilité.

Les 4 ou 5 pieds d'immeuble trouvés aujourd'hui sont en hyper centre-ville. L'inventaire a porté sur une dizaine de rues qui posaient problème. Il existe aussi des bacs de regroupement dans les immeubles.

**Citoyen :** Moi je suis sur Bordeaux Sud, on ne fait pas partie du secteur historique. Il faudrait étendre le ramassage au quartier car on a des étudiants. Il y a un gros turn over, des populations avec des étudiants et des étrangers. Il n'y a pas assez d'informations sur les déchets. Le problème aussi est en ce qui concerne les bacs. Il

reste des immeubles où ce n'est pas adapté du tout : des grands bacs qui ne sont pas adaptés aux espaces...

**Citoyen** : Il faudrait former les gens une fois par an en leur demandant de préciser leur situation familiale pour adapter leurs bacs si nécessaire. Des familles dont les ados sont partis ont toujours des grands bacs alors que ce n'est pas nécessaire.

**Citoyen** : Ne peut-on faire des décrets pour obliger les bailleurs et les proprios à joindre au bail toutes les informations concernant le tri et la collecte des ordures ménagères. Les agences immobilières ne connaissent même pas les jours de collecte ! Or, avec tous les étudiants qu'on brasse, c'est un problème. Les proprios qui vivent à Paris se foutent des problèmes de Bordeaux. Il faut trouver une solution à ça. Les étudiants ont des boîtes aux lettres qui débordent de publicité, c'est un vrai problème. On ne sait même pas où trouver des stops pub.

**Citoyen** : On en trouve en mairie, mais vous pouvez aussi l'écrire au feutre sur votre boîte !

**Citoyen** : Oui, mais les livreurs de publicité les posent souvent sur les pas de porte.

**Citoyen** : Le hors bac dans les quartiers étudiants est également infernal. Il faudrait que quand les éboueurs voient un bac plein qui déborde, qu'il le prenne. Actuellement ils font exprès de laisser les sacs à côté.

**CUB** : Normalement les éboueurs le font. Mais c'est vrai que des équipes le font et d'autres pas.

**Citoyen** : Pas dans tous les quartiers. C'est fait surtout dans le centre historique. Dans mon immeuble, on a adapté les tailles de poubelles, mais tous les gens ne savent pas qu'on peut appeler la CUB pour demander les changements de poubelles. Il y a des gens qui ont reçu des amendes de 450€. Quand on met des grandes poubelles dans certains immeubles, on ne peut pas ouvrir la porte.

**CUB** : L'enquête par appartement cherche justement à décider si on met un bac collectif ou des bacs individuels. Si ça n'a pas été fait pour cet immeuble, ce n'est pas normal.

**Citoyen** : Tout le 6<sup>e</sup> canton est concerné par ces problèmes.

**Citoyen** : En termes de méthode, il faudrait capitaliser. Si tous les jours il y a des problèmes de poubelles à côté, soit les bacs sont vides et c'est d'incivilité, soit elles sont pleines et c'est un problème de volume, que cela vienne des résidents ou d'autres personnes. Il suffit de mettre 2 containers supplémentaires, effectivement ce n'est pas forcément aux riveurs de nettoyer.

D'autre part, on est allé voir comment ça se passait dans d'autres villes avec un centre historique comme Rouen. Et on ne capitalise pas entre villes ! On manque d'informations sur les autres villes.

**CUB** : Biarritz est venu copier ce qui se faisait à Bordeaux, les bacs de proximité dans la rue. Ça a fonctionné chez eux parce que les commerçants étaient soumis à la redevance spéciale. Ils ont des abonnements auprès de sociétés privés. A Bordeaux, on a fait le contraire : on n'a pas appliqué la redevance spéciale et les commerçants ont utilisé les bacs. Quand les habitants ont commencé à utiliser les bacs de collecte dans la rue, les commerçants ont continué à utiliser ces bacs même après l'application de la redevance spéciale. Du coup ça a débordé et on a dû supprimer les bacs de proximité.

Faire appel au civisme quand il y a le portefeuille derrière, c'est compliqué.

**Citoyen** : Il faut des sanctions vis-à-vis des commerçants, des restaurateurs. Ou des poubelles spécifiques verrouillées réservées au commerçant en leur faisant payer leur redevance.

**Citoyen** : Il y a aussi la question que ces lieux vivent toute la journée, y compris la nuit. La solution ne viendra pas que d'un seul public.

**CUB** : Aujourd'hui les commerçants sont tenus d'avoir un local poubelles pour stocker les poubelles chez eux puis de les sortir.

Un privé peut collecter 7j/7 alors que la CUB ne collecte les commerçants que sur les mêmes jours que les particuliers : fréquence 2 ou 3, ou 6. Sur Bordeaux, l'hyper centre est en fréquence 6. Les commerçants en bénéficient aussi.

**Citoyen** : Il faudrait l'étendre au quartier étudiant.

**CUB** : Oui mais il faut parler du coût alors !

**Citoyen** : Pourquoi des quartiers sont en fréquence 6 et pas d'autres alors qu'il y a nécessité.

**CUB** : Il faut que les résidents acceptent de payer plus cher de TEOM. Il faudrait analyser rue par rue.

**Citoyen** : Le secteur est précis : gare St Jean – Victoire – rue de la fontaine – puis re-gare. C'est un tout petit secteur étudiant.

**CUB** : La fréquence 6 est utile quand il n'y a pas de places dans les locaux pour stocker 2 ou 3 jours. C'est le cas dans le centre.

**Citoyen** : Dans les immeubles du centre, il y a des beaux immeubles bordelais avec des grands halls où on peut stocker des bacs. Dans les immeubles du quartier étudiant, il y a 7 ou 8 étudiants et des tout petits immeubles.

**Citoyen** : Les affiches qui sont mises en place au forum, on ne les a jamais vues! Il faut en mettre : on ne met pas des sirènes d'alarme dans les casernes de pompiers! Nous on ne voit jamais ces affiches dans les immeubles, dans les quartiers. Toutes les thématiques sont essentielles, il faut communiquer dessus : on a toujours des écrans plats ou des TV dans la rue, les encombrants sont laissés dans la rue... C'est pareil : l'adaptation des bacs : il faut communiquer dessus.

Les étudiants arrivent en septembre- octobre, il faudrait faire une information spéciale à cette période et à la fac ! Il faut un décret municipal où on oblige les agences, proprios et bailleurs à fournir les documents sur la collecte à tous les locataires.

Les étudiants font très bien le tri sélectif mais ne savent pas sortir la poubelle.

**Citoyen** : Je crois que l'information est le fait de celui qui la distribue mais aussi de ceux qui ont la curiosité, qui en ont besoin. Dans le logement social, les locataires savent très bien faire les démarches pour avoir la CAF ; Mais ils cherchent beaucoup moins pour connaître les jours de collecte ! Ca dépend de comment on cherche et on reçoit l'information.

Pour les déchets, l'information existe. Mais on à une population vieillissante, même si les gens savent où aller emmener leurs déchets, le problème de la dépendance liée à l'âge va se poser.

**Une étudiante** : Moi je n'ai pas l'information, je ne sais pas comment faire. Je suis tout à fait ouverte à l'idée qu'on soit informés quand on arrive en septembre-octobre. Ce serait aussi bien que les propriétaires nous informent.

**Citoyen** : Je suis convaincu qu'il faut adapter les réponses aux usages et aux types de populations. La manière dont la réponse publique est apportée oriente aussi les usages.

**Citoyen** : Si vous avez un quartier où les tags sont enlevés dans les 24h, ça tend à disparaître. Pareil pour les poubelles : il y a un entraînement de production, un entraînement à l'incivisme. Il faudrait des rotations dans le centre avec des petits véhicules qui enlèvent les poubelles dès que ça traîne.

**CUB** : Il faut identifier les gens qui déposent sauvagement.

**Citoyen** : C'est exactement ce qui s'est passé pour les gens qui ont eu 450€ à payer. Il faut informer plus. Une bonne pratique : la CUB a envoyé des courriers avec des autocollants pour expliquer les jours de collecte. L'idée était toute bête mais super. On peut faire bouger les choses avec des tout petits trucs qui changent la qualité de vie.

**Citoyen** : Comment on coproduit des réponses collectives ? La CUB est en aval de tout ce qui se passe sur les déchets, il faut donc que tout le monde y réfléchisse. Il faudrait que la CUB soit plus chef de file.

**Citoyen** : Il faudrait une collecte des sacs plastiques tous les jours le soir. Mais il vaut mieux informer les gens !

Les éboueurs ont par exemple l'habitude pour les poubelles vertes de regarder sur le dessus de la poubelle verte si un noctambule n'a pas posé un sac en plus pendant la nuit. Ils enlèvent juste le sac et collecte la poubelle car ils savent qu'elle est bien remplie. C'est un acte simple des éboueurs. Il faut aller dans les détails.

**CUB** : L'inconvénient de la fréquence 6 est qu'on a toujours des poubelles dans la rue. On est pour la supprimer ou la diminuer mais il faut que les gens aient la place de mettre des bacs collectifs dans leur immeuble. On impose déjà les bacs collectifs s'il y a la place. Si ce n'est pas le cas, il faut que les gens prévoient des travaux pour installer des bacs collectifs.

**Citoyen** : Il faut rester sur des solutions réalistes. Dans le centre historique, on ne va pas mettre des containers dans des immeubles classés !!! On n'est pas les seuls à avoir un centre historique. Rouen a su traité ce problème, non ? Il faut qu'on capitalise.

Il faut que la CUB traite en amont : par exemple, le journal Métro qui est distribué tous les jours, en ben ça part à la poubelle ! Il faut agir en amont sur les gens qui émettent les journaux... Comment peut-on travailler en amont ? Est-ce que la solution est seulement de mettre des stickers sur les boîtes ?

**Citoyen** : Est-ce que ce serait une hérésie de penser que sur la CUB on ait plusieurs formes de collecte : sac, bac, tarification incitative ?

**CUB** : On a déjà beaucoup de sortes de collecte, dont environ 250 bas enterrés. Les poches ont y reviendra pas : c'est dangereux pour les usagers et pour les équipes. Il y a des recommandations qui ont été émises sur ce point. Ça provoque des coupures pour les équipes, ça augmente la pénibilité du travail. On reste sur une collecte mécanisée. De plus, sur les poches, les gens ne respectaient pas les heures de sortie des poches. Elles restaient dans la rue et attiraient les rats.

**Citoyen** : Pourquoi certains bacs sont fermés sur les quais des Chartrons ?

**CUB** : Certains ont brûlé mais la plupart sont pour le tri sélectif. Et ils sont ouverts.

**Citoyen** : On ne jette pas les ordures ménagères à côté ?

**CUB** : Si, il y a des problèmes d'incivilités.

**Citoyen** : Sur le cours de l'Yser, la rue est extrêmement sale. Il y a une population africaine dans le quartier avec ses us et coutumes. Il y a une vraie éducation à faire. Depuis qu'il y a les points de collecte de proximité, c'est très sale.

**CUB** : Des bacs à verre ont été installés.

**Citoyen** : Ça va un peu mieux mais c'est toujours sale.

**Citoyen** : Y a-t-il une approche différenciée actuellement à Bordeaux selon les lieux ?

**CUB** : Oui, en termes de fréquence.

**Citoyen** : Mais en termes de traitement spécifiques selon les quartiers ? Selon les populations ? Ce n'est pas une question de fréquence. Dans les quartiers où les jeunes sortent, il faut passer le dimanche à 5H du Matin. L'arrêt de tramway Tosia, c'est immonde à ce qu'on dit.

**CUB** : Ça ce n'est pas nous, c'est la propreté (la mairie). On a des actions très concrètes : dans une rue, à la sortie des boîtes, on a toujours les poubelles par terre. Là on avance la collecte pour vider les poubelles avant la sortie des boîtes.

**Citoyen** : Euratlantique, vous en tenez compte ? Ça va changer les profils de populations.

**CUB** : On a prescrit des locaux poubelles avec des containers enterrés. L'aménageur a l'obligation de choisir l'un ou l'autre.

**Citoyen** : Sur un autre sujet, je pense qu'on gagnerait beaucoup sur les partenariats. Les grosses fêtes par exemple : le préfet fait fermer à 3h, mais 10 min avant la fête, on peut acheter des litres de bière dans des gobelets plastiques, des bouteilles fermées et les gens partent avec leur bouteille. Les commerçants peuvent vendre mais il faut travailler en amont sur la production de déchets avec eux. La réponse dans la rue de la boîte de nuit est pragmatique et à adapter, c'est très bien.

Oui Métro crée des emplois, mais ça remplit les poubelles. Il faut vraiment une action partenariale en amont. Ça pose des problèmes de démocratie sur la liberté de la presse mais il faut en discuter.

**Citoyen** (arrivé à la fin) : Sur les 50 000 logements en construction, il y a des impasses où la collecte ne passe pas. Les personnes âgées ont du mal à amener leurs poubelles jusqu'au point de collecte de proximité. Il faut prévoir des endroits de stockage des déchets dans les immeubles pour les gens qui ont du mal à se déplacer. Idem pour les déchets verts, quand on n'a pas de voiture, c'est difficile d'aller porter ses déchets verts. Il faudrait une collecte dans les quartiers. Dans certaines villes, on peut appeler pour venir faire enlever les déchets verts ou les encombrants. A Bordeaux ce n'est pas le cas. Comment on fait quand on n'a pas de véhicule ? On le laisse dans la rue discrètement à 5h du matin ?

**CUB** : Ça c'est une vraie question. On n'a pas toutes les solutions.

**Citoyen** : Ce n'est pas le service déchets qui a les solutions, c'est le service urbanisme ou transports.

### 3.2.7 Atelier 7: *Le compostage*

**Association** : Il y a des méthodes qui marchent bien. Un projet de lancer des composteurs individuels a été lancé. La CUB s'organise pour la distribution et travaille avec les communes.

**CUB** : Une opération a été lancée en 2007 avec les communes. C'était une opération de distribution de composteurs et de récupération d'eau de pluie. Ca a été arrêté mais certaines communes ont poursuivi.

**Association** : On a réfléchi sur la possibilité de faire du compostage et d'en mettre dans les parcs de Mérignac. Qui dit composteur, dit vigilance sur ce qu'on met dedans. On réfléchit aussi sur l'affichage spécifique. Ce sera basé sur du volontariat.

Il y a l'expérience de jardin partagé d'Arlac. Les gens viennent volontairement apporter leurs déchets. Ça se fait sur un espace familial.

**Association** : L'été faut s'assurer d'une certaine humidité. Il y a des guides composteurs financés par le Conseil général : on y trouve des personnes relais dédiées à la pratique et de la sensibilisation sur le compostage. Il y a aussi des maîtres composteurs.

**Citoyen** : Il y a aussi le lombri-compostage et des craintes sur les odeurs.

**CUB** : Il n'y a pas d'odeur nauséabonde si le compostage est bien fait.

**Citoyen** : Chez nous, il y a un projet de composteur collectif formé par une régie de quartier.

**Association** : Il y aussi une expérimentation sur le collège d'Ausone avec un composteur biomécanique.

**Citoyen** : Dans les parcs ça pourrait marcher mais il faut une personne référente.

**Association** : Il y a une vraie demande de compost. On pourrait aller plus loin. Quand on a créé les jardins partagés, on souhaitait avoir un composteur à l'extérieur. Il reste le problème du choix d'implantation du composteur : faut que ce soit un lieu de proximité, exposé à la lumière, un point d'eau, que les gosses et les chiens n'ailent pas dedans.

**Citoyen** : Il ne faut pas mettre n'importe quoi dedans car on peut attirer les animaux.

**Citoyen** : Les collectivités peuvent valoriser mais pas forcément faire du compost.

**CUB** : La CUB va travailler avec le CG (guide composteurs) et faire de la pédagogie lors de la distribution. Ce sont les ambassadeurs du tri qui vont distribuer les composteurs.

**Citoyen** : On aimerait que la CUB et le CG travaillent bien ensemble pour meilleure lisibilité.

**Association** : A Mérignac, il y a un gros enthousiasme sur les composteurs et une très forte demande. Il faudrait une offre collective : limiteur d'eau, récupérateur d'eau et composteur.

**CUB** : La CUB va acheter les composteurs d'abord pour être sûr de la qualité et bénéficier de l'effet groupe. Sur le choix du produit, il y aura trappe pour récupérer.

#### **Le vermicompostage.**

**Association** : Le principe de ce type de compost, est que ce sont les vers digèrent le compost. C'est plutôt pour l'intérieur.

**CUB** : C'est une solution que la CUB étudie dans un second temps.

**Citoyen** : Le lombricomposteur est plus puissant.

**Association** : L'agglomération bordelaise est la moins dense d'Europe. Avec toutes les échoppes... il y a un gros potentiel.

#### **3.2.8 Atelier 8 : Les décharges sauvages et les points de collecte**

**Citoyen** : On peut déjà se demander ensemble quelles sont les causes des décharges sauvages ?

**Citoyen** : Il y a plusieurs raisons : un problème d'accessibilité des déchetteries avec les portiques, les badges, l'ouverture aux habitants de certaines communes en particulier et un problème d'horaires des déchetteries.

**Citoyen** : L'éloignement doit également jouer.

**Citoyen** : Il y a aussi des décharges sauvages au pied des immeubles à cause de l'incivisme.

**Citoyen** : On trouve des décharges sauvages dans les bois notamment près de l'aéroport de Mérignac. Il y a des endroits où il y a des déchets de BTP par exemple. Parfois cela contredit la question de l'éloignement du lieu de résidence, parce que finalement ça arrange ces gens que ces endroits soient loin. J'ai vu aussi des déchets toxiques (huiles de vidange), des amorcements de pneus, un bateau, des ordinateurs, des écrans plats avec des métaux lourds qui polluent les sols.

**Citoyen** : Je pense que le vieillissement est un facteur de décharge de sauvage. Les personnes âgées sont trop faibles pour aller à la déchetterie. Si en plus elles sont désargentées, c'est plus facile pour elles d'aller mettre leur déchets sur le terrain vague près de chez eux.

**Citoyen** : L'incivisme est le cœur du problème.

**Citoyen** : Si le petit fils de la vieille dame met les déchets de sa grand-mère dans une décharge sauvage, on revient au problème de l'incivisme. Il y aura quelques cas où il n'aura pas eu accès à la déchetterie de la commune, mais autrement, c'est un problème d'éducation, de sensibilisation.

**Citoyen** : La décharge sauvage, ça va plus loin que les décharges dans les bois.

**Citoyen** : Il y a aussi les poubelles laissées à côté des bacs, des fauteuils qui traînent. Il y a donc aussi le problème du dimensionnement des poubelles et des bacs. Je ne comprends pas qu'il y ait des containers vides, et des déchets qui traînent à côté.

**Citoyen** : Dans les causes, il y a aussi le problème des artisans qui ne veulent pas payer la taxe professionnelle.

**Citoyen** : Et les chasseurs qui ne ramassent pas leurs cartouches.

**Citoyen** : Il y a pour résumer deux types de sources de déchets sauvages : les sources citoyennes et les sources professionnelles auxquelles il faut ajouter les activités non déclarées : roues, jantes, matériaux des bricoleurs du dimanche, pare-chocs, etc.

**Citoyen** : C'est de quelle côté toutes ces ordures ? Moi je fais beaucoup de vélo, je passe souvent dans les bois, et je trouve que c'est plutôt propre.. Quand on s'enfonce dans les bois, il n'y a rien.

**Citoyen** : Pour les activités non déclarées, il n'y a pas vraiment d'actions possibles, si ce n'est le procès verbal, le flagrant délit.

**Citoyen** : Pour les citoyens, il y a plus de marges de manœuvre.

**Citoyen** : Sur le formalisme, il faut reconnaître que c'est relativement simple, la déchetterie.

**Citoyen** : Moi j'ai été cherché le macaron à aller coller sur mon pare- brise.

**Citoyen** : À cause de la fermeture des déchetteries, il arrive que les gens laissent les trucs devant la grille. Mais c'est un problème moindre. Le gars qui est venu porter ses déchets à la déchetterie, ce n'est pas le même que celui que va mettre son frigo dans les bois.

**Citoyen** : Quels sont les problèmes de déchetterie ?

**Citoyen** : La communication sur les horaires, le respect des horaires par les agents.

**Citoyen** : La signalisation dans les déchetteries n'est pas toujours bien faite.

**Citoyen** : L' « opérationnalité » de la déchetterie. Ils ont mis des barrières de sécurité pour éviter que les gens tombent dans les bacs, mais c'est difficile parfois de jeter des choses dedans.

**Citoyen** : Maintenant, les fabricants sont obligés de reprendre les vieilles machines. La difficulté, c'est que les gens n'ont pas forcément le réflexe de rapporter leurs trucs.

**Citoyen** : La seule possibilité où les gens vont vraiment ramener leurs produits, c'est surtout quand on vient livrer les produits. Par exemple, les gens qui viennent livrer le frigo reprennent l'ancien. Dans le cas des personnes qui viennent acheter de manière compulsive une télé, c'est peu probable qu'ils ramènent leurs produits.

**Citoyen** : C'est d'autant plus difficile pour les personnes âgées.

**Citoyen** : On pourrait revenir à la collecte des déchets encombrants.

**Citoyen** : La collecte des vieilles machines n'est pas forcément du ressort de la CUB. C'est un problème qui concerne essentiellement les personnes isolées, âgées, qui ne peuvent pas conduire. On est peut- être dans une question de solidarité, où les familles, les associations peuvent intervenir.

**Citoyen** : Dans le cas des professionnels, les solutions sont moins évidentes. On peut éventuellement réinstaurer des taxes pour l'enlèvement, et sinon, il n'y a pas trop d'autres recours que l'infraction.

**Citoyen** : Sur l'incivisme, le phénomène est probablement assez marginal. Le cas de celui qui est au courant des problèmes que ça pose, qui sait que les déchetteries sont faites pour ça, mais qui va quand même jeter son frigo dans les bois, c'est assez marginal, et il n'y a pas grand- chose à faire, si ce n'est l'infraction.

**Citoyen** : Est- ce qu'on peut envisager de rendre les équipements traçables ? Est- ce qu'on peut mettre une puce qui permettrait de savoir qui est le propriétaire du frigo ou du véhicule ?

**Citoyen** : Moi je pense qu'il faudrait réinstaurer le passage pour les encombrants, au moins une fois par mois.

#### **Synthèse :**

Très vite en parlant des causes, on est arrivé sur un levier : le problème de l'accessibilité des déchetteries. Mais à l'évidence, le problème ne se limite pas à ça. Il y a également un problème d'incivisme

### **3.2.9 Atelier 9 : Les déchets médicaux (DASRI) et les déchets ménagers spéciaux**

En préambule, les participants soulignent qu'il y a une complexité de définition des termes.

#### **Déchets médicaux**

**C2D Pessac** : Il y a un problème de connaissance des lieux de collecte car les communes ne donnent pas les informations que la CUB a. Les acteurs de terrain ne vont pas chercher les informations et ne la répercute donc pas. Les personnels de soin récupèrent les aiguilles seulement

**Citoyen** : Il y a un problème d'accessibilité des lieux de collecte. Les pharmaciens doivent les récupérer mais ce n'est pas toujours le cas. L'ordre des pharmaciens a un accord national. Normalement, ils n'ont pas à refuser. Je ne sais pas après si cela fonctionne toujours l'histoire des envois de médicaments périmés dans les pays du tiers- monde.

**SEPANSO** : À priori non car c'était discutable. Il y a aussi le problème de ce qui part dans l'eau... mais c'est le sujet de l'eau.

**Citoyen** : Il faudrait faire un forum sur l'eau !!!

### Déchets ménagers spéciaux

**Citoyen** : On les met presque tous dans les poubelles noires ! On a besoin d'information sur la définition et les consignes de collecte

**SEPANSO** : À Pessac, dans les déchèteries on doit pouvoir...

**Citoyen** : Quand il nous reste qu'un fond de flacon... on le jette à la poubelle noire !

**SEPANSO** : Il faut aussi agir à la source pour éviter les produits chimiques. Et informer sur les alternatives à ces produits. À son niveau, la CUB ne peut pas trop agir sur les professionnels mais il peut inciter les consommateurs à être plus responsable.

**Citoyen** : Et sur la collecte ?

**SEPANSO** : Elle peut faire un ramassage spécifique. En Suisse, les containers en verre sont à côté des magasins pour faciliter le retour (on jette quand on va acheter des nouveaux). Il faut donc faciliter le ramassage et le dépôt de ces déchets spéciaux. Plus c'est facile, plus on a de retour...

**Citoyen** : C'est vrai que les gens sont pas trop disciplinés, alors il faut faciliter au maximum...

**SEPANSO** : Si des points d'apport sont mis en place, il faut que ce soit sécurisé car ce sont des matériaux dangereux. Il est important de sensibiliser la population sur les enjeux que représentent ces déchets. Faire des affiches ne sert à rien. Il faut des supports qui accrochent... Il ne faut pas culpabiliser non plus mais expliquer pour que les gens comprennent.

**Citoyen** : Et pourquoi pas une « minute d'information » sur TV7 ?

**SEPANSO** : Il y a également importance de l'exemplarité et de la crédibilité des acteurs publics. Cela fait longtemps que la CUB devrait l'être... et ce n'est pas le cas apparemment !

**Citoyen** : La réduction à la source, cela veut aussi dire que les industriels baissent leur profit aussi.

**Citoyen** : Ça on s'en fiche... c'est leur problème... Il faut une responsabilité élargie du producteur : plus il produit de déchets, plus il paye.

**Citoyen** : Normalement il y a un décret là-dessus, mais faudrait savoir s'il est appliqué.

**SEPANSO** : Sur la communication, il faut adapter les supports au public.

**C2D de Pessac** : Dans la collecte, il faut penser aux personnes à mobilité réduite...

### Tous les déchets

**Citoyen** : Il faut une étude pour voir quelle est la densité et les lieux les plus opportuns pour mettre des points d'apport volontaire pour ces déchets.

**SEPANSO** : Il faudrait également engager une concertation avec les personnels de santé pour installer ces points dans leurs locaux ou à côté.

**Citoyen** : Une information sur la dangerosité des produits et sur les moyens de m'en débarrasser serait la bienvenue.

**SEPANSO** : Cela devrait être les producteurs qui donnent l'info mais tant qu'ils ne le font pas c'est au pouvoir public de donner l'information.

**Citoyen** : Sur les alternatives aux produits nocifs, le consommateur doit également savoir qu'il n'est pas obligé d'acheter ces cochonneries et qu'il y a d'autres possibilités ! Il faut apprendre aux gens à lire les étiquettes.

- Synthèse :
  - Définition
  - Réduction à la source par le travail de sensibilisation, formation, éducation du public
  - Containers spécifiques

#### *3.2.10 Atelier 10 : Les déchets de la restauration rapide et le gaspillage alimentaire.*

Discussion autour de la définition du thème.

**CUB** : On vous propose de discuter d'abord sur le gaspillage alimentaire, et notamment des actions phares du Conseil Général l'année dernière – puis de parler des déchets de la restauration rapide.

**Conseil Général** : Je vais commencer par vous donner des données objectives pour que vous ayez des ordres de grandeur :

Le gaspillage alimentaire représente 500 € par famille et par an et environ 30 kg par an par habitant.

Les déchets sont de 350 kg par an / habitant donc il y a 10% environ de déchets liés au gaspillage alimentaire (on est sur des chiffres issus uniquement des ménages, hors restauration collective).

7 kg par habitant de produits jetés dans leurs emballages.

Sur la restauration collective, on est à 150 g par assiette de gaspillage alimentaire.

Le gaspillage coûte cher sur une famille. Il faut mieux gérer ses courses, cuisiner les restes... rien que ça on peut diminuer sensiblement les restes.

NB : on ne parle pas de biodéchets, on parle vraiment de gaspillage. Par exemple, quand on pèse du poulet, on enlève les os.

*Citoyen* : Je n'ai pas l'impression de jeter tant, mais quand même quand c'est périmé, ça m'arrive de jeter. On ne sait pas vraiment ce qu'on peut manger quand c'est périmé.

*Conseil Général* : DLC et DLUO, vous savez ce que ça veut dire ? Pour l'un, on parle de sécurité alimentaire ; pour l'autre de dépréciation gustative seulement.

*Citoyen* : Il faut se servir en petite quantité. Si on n'est pas rassasié, on se ressert.

*Conseil Général* : Le plus choquant n'est pas les 30 kg mais les 7 kg emballés et jetés tel quel.

*Citoyen* : Le problème est que les magasins vendent moins cher les grandes quantités, on nous pousse à consommer.

*Citoyen* : Alors que le premier axe de la prévention des déchets est d'acheter en grosse quantité.

*Conseil Général* : C'est surtout d'équilibrer. Nous ce qu'on a fait, c'était une préconisation de faire un semainier. Ça permet que les gens n'achètent pas 16 repas au lieu de 14. Nous avons aussi fait un guide de recettes pour cuisiner les restes. C'est une pratique qui existait, ce sont des choses qu'on a un peu perdu.

Sur la restauration collective, ce sont des choses très pratiques. Si on met le pain en début de chaîne, les gens vont prendre du pain forcément, sans savoir ce qu'ils vont manger après. La taille des assiettes est également un point clé. Le fait que le serveur mette forcément deux louches : on peut lui dire « demander aux gens ».

*Citoyen* : C'est tout bénéf pour les commerçants ! Et puis dans les cantines, ce qui est prêt est jeté de toute façon !

*Conseil Général* : Dans certaines cantines, ils ont des chaines du chaud qui leur permettent de garder certains plats et de les resservir le lendemain (si ça n'a pas été présenté dans la chaîne du self).

*Élu de la CUB* : En restaurant d'entreprise, on a tendance à prendre beaucoup car on ne refait pas la queue après. Chez soi on peut faire attention à ce qu'on se sert mais en restauration collective, plus difficilement.

*Citoyen* : 150 g c'est énorme, c'est compté comment ?

*Conseil Général* : Ça dépend vraiment des lieux, des plats, des usages. Dans les cantines scolaires, sur les frites on est à 30G, sur le gratin de courgettes, c'est catastrophique. Comment expliquez-vous les 7 kg de produits jetés emballés ?

*Citoyen* : On est séduit par les promotions, par le prix et puis ensuite si on ne trouve pas ça bon, on jette tout. On a un manque de lucidité dans les choix. On achète plus que ce qu'il nous faut pour préparer les repas.

*Élu de la CUB* : La démarche est importante mais il ne faut pas aller dans l'absurdité, on ne va pas aller tous les jours au supermarché pour acheter juste la bonne quantité.

*Conseil Général* : Les 7 kg emballés sont des produits intacts, non ouverts, souvent des yaourts... En tant que collectivité locale, on ne peut pas communiquer sur le fait de manger plus loin que les dates de consommation.

*Citoyen* : Tout ce qui arrive à date de péremption ne peut être vendu.

*Conseil Général* : Ils n'ont pas le droit. Mais à Bordeaux, ils redonnent à la banque alimentaire. Parfois c'est donné trop tard et on ne peut le redistribuer. Les supermarchés ont plus intérêt à donner à la banque alimentaire pour avoir des déductions fiscales plutôt qu'à vendre moins cher en rayons.

*Citoyen* : Il existe des magasins qui vendent des produits dépassés comme les boîtes de conserve par exemple.

*Citoyen* : On préconise une réduction des volumes des caddies ?

*Citoyen* : Faire des achats plus souvent et adapter sa consommation à ses besoins.

*Citoyen* : Une fois qu'on a dit ça, comment convaincre ?

*Citoyen* : Oui, c'est vrai. Moi j'ai tendance à cuisiner trop, le 2<sup>e</sup> soir on en remange, le 3<sup>e</sup> soir, on a du mal.

*Conseil Général* : Le congélateur permet de remanger plus tard.

*Citoyen* : Je n'ai pas de congélateur.

*Citoyen* : Il faut donc conseiller l'achat des congélateurs.

*Élu de la CUB* : Réduire la taille du caddie, c'est bien mais moi qui vient de loi, vous allez peut être me dire de grouper mes achats pour éviter les déplacements.

*Citoyen* : Des gens ont des congélateurs et font des couches, ils n'utilisent pas les produits.

*Élu de la CUB* : On peut aussi favoriser les commerces de proximité.

*Citoyen* : L'avantage c'est qu'on y achète juste ce dont on a besoin. Les supérettes ont créé de nouveaux petits commerces et on prend la place des anciens commerçants.

*Citoyen* : Parmi les commerces de proximité, il y a la restauration rapide !

*Conseil Général* : Lors d'une journée organisée par l'ADEME à Pau sur le déchet alimentaire, un Quick du Lot et Garonne avait présenté la mise en place d'un tri, avec compostage des déchets alimentaires. Mais comme les déchets alimentaires étaient tout mélangés, ça n'a pas bien fonctionné. Mais, il y a peu de gaspillage alimentaire sur les plateaux de Mac DO, c'est en préparation qu'il y a du gaspillage. Et il y a les déchets. De plus en plus de Quick et Mac do trient. À échéance 2016, les restaurateurs sont obligés de mettre en place un composteur.

*Citoyen* : Oui mais pour la restauration rapide ce n'est pas le cas. De toute façon c'est très calibré la préparation donc il n'y a pas beaucoup de déchets alimentaires.

*Citoyen* : Oui mais il faut parler des déchets.

*Conseil Général* : Les déchets qu'ils ont, ce sont les déchets liés au temps limité des sandwiches. Ils jettent au bout de 5 min.

*Citoyen* : Est ce que ce n'est pas « exagéré » ?

*Conseil Général* : Quand on voit ce qui s'est passé dans les Quick, sûrement non.

*Élu de la CUB* : Mon neveu qui a travaillé 6 mois chez mac do me dit que c'était très surveillé, tant sur l'hygiène que sur le gaspillage de produit.

*Citoyen* : Mon fils aussi, il dit que tout est très propre.

*Citoyen* : Mais un steak qu'on vous sert et qu'on ramène chez soi une  $\frac{1}{2}$  heure plus tard, ce n'est pas dangereux finalement.

*Citoyen* : Finalement dans les grandes marques de resto rapide, il y a peu de gaspillage alimentaire mais reste la question des emballages. Ensuite il n'y a pas que Mac do et Quick, il y a beaucoup d'autres styles de restauration rapide.

*Citoyen* : Quand on voit les gobelets et les boites des menus, on se dit que ça fait beaucoup de déchets.

*Conseil Général* : Normalement ils sont éco-conçus. La boite, si elle est grosse est que le sandwich est énorme. De toute façon ils veulent payer le moins de carton possible.

*Animateur* : Quid des propositions de solutions ?

*Citoyen* : Fermer tous ces restaurants !

*Conseil Général* : Trouver d'autres matières pour fabriquer ces boites. Si on utilise de la féculle de pomme de terre, c'est intéressant uniquement si on les valorise après. Dans certains Mac do vous pouvez trier les déchets.

*Citoyen* : Il faudrait généraliser ces pratiques.

*Citoyen* : Le problème est dans toutes les sandwicheries indépendantes.

*Conseil Général* : Il y a aussi le problème des boites pour les salades.

*Citoyen* : Il faut préparer son repas le matin.

*Citoyen* : Moi je taxerai la vente à emporter plus que la vente sur place ou au moins égale car la personne qui part avec son sac, on ne contrôle pas ce qu'elle en fait.

*Citoyen* : Et que peut faire la collectivité à un échelon local ?

*Citoyen* : On n'a pas parlé d'autres chaines, comme Paul par exemple, la Brioche Dorée, le Starbucks... Dans ces trucs, il y a aussi beaucoup de déchets, avec des sacs en plastique... ; Eux n'ont aucune politique sur le sujet. Est-ce que la collectivité ne peut pas aller les voir et travailler avec eux sur ça.

*Conseil Général* : La difficulté en vente à emporter est que les gens ne sont plus présents quand ils consomment : même s'il y a un système de récupération des canettes, les gens ne sont plus là pour la jeter.

*Citoyen* : Dans plein de restauration rapide, il n'y a aucun système de tri des déchets. Ni pour le papier, ni pour les huiles...

*Citoyen* : Ils paient la taxe, ils estiment que c'est bon.

*Citoyen* : Actuellement ils paient la taxe mais sans part valorisable.

*Citoyen* : Il faudrait donc l'intégrer dans la taxe. Il faut que le restaurateur puisse valoriser ses déchets. Les filières de valorisation existantes. Le problème est l'incitation.

*Citoyen* : Il ne faut pas inciter, il faut légiférer au niveau local.

*Élu de la CUB* : Celui qui a un contrat privé ne paie pas la redevance à la collectivité.

*Citoyen* : Oui mais dans l'instauration de la redevance, soit vous faites appel à un prestataire et vous me prouvez que c'est le cas ; soit c'est la collectivité qui ramasse et la redevance spéciale est due.

*Élu de la CUB* : Oui, l'histoire est qu'avant il n'y avait pas de redevance spéciale. Avec la fréquence 3, les pros mettaient leurs déchets dans les bacs de proximité, du coup, ça débordait, il a fallu mettre en place la redevance spéciale.

*Citoyen* : Comment le paiement de la redevance spéciale est vérifié ? Et comment peut-on obliger les pros à trier quand ils font appel à un prestataire extérieur ?

*CUB* : Nous, on a pas de compétences pour ça. On les fait bénéficier d'un service. Le fait de légiférer ne peut se faire qu'au niveau national si on veut les obliger à trier.

*CUB* : Avec la redevance spéciale, les commerçants paient au volume. Ils sont incités à trier car le bac de tri coûte moins cher.

*Citoyen* : Tous les professionnels qui ne font pas appel aux services de la CUB n'ont aucune obligation de trier.

*Élu de la CUB* : Moi j'avais un prestataire qui me proposait deux bacs pour trier.

*Citoyen* : Oui mais c'est à la liberté du prestataire.

*CUB* : J'avais entendu dire que la réglementation avait changé sur la restauration et qu'ils allaient devoir trier. Sur le Médoc et le Libournais, il y a des plateformes de biodéchets et une collecte spécifique de biodéchets.

Sur la CUB, si on discute ça, le NIMBY va jouer. Mettre en place un centre de traitement des déchets c'est déjà compliqué alors un centre biodéchets...

*Conseil Général* : Oui, c'est par échéance, à 10 et 20 tonnes. Ça inclut les déchets verts. 10 tonnes au Conseil Général, c'est 60 collèges. Il va falloir faire un 2<sup>e</sup> trou sur la chaîne de plonge. Pour les collèges on va partir sur une valorisation des déchets en plateforme de compostage. On a aussi un collège qui a un composteur biomécanique. Ça fonctionne mais c'est cher et très lourd à gérer. Les restaurants communautaires de la CUB devraient par exemple avoir leur collecte. Ça va vite 10 tonnes, si on compte 150 g par assiette.

*Citoyen* : Oui mais il faut augmenter la qualité alors, ça réglerait des problèmes ! Les enfants se plaignent.

*Conseil Général* : Pour calculer si les établissements sont à 10 tonnes ou pas, on calcule à 150 g par assiette. La préparation des repas est incluse dans ce calcul des 150 g. Cette réglementation est de la valorisation et ne porte pas sur de la réduction. Or, on pourrait aussi réduire. Quand on traite sur place, on est dans la prévention, dès qu'il y a du transport on est sur de la valorisation. Pour le moment il n'y a pas beaucoup de plateforme biodéchets qui existent. Sur la CUB il n'y en a pas de dédié.

*Citoyen* : Ça fonctionne comment ?

*Conseil Général* : C'est un gros tube qui tourne où on met les déchets avec de la sciure. Ça tourne et augmente la fermentation. Puis c'est mis dans des bacs. C'est facile à mettre en place mais c'est compliqué et cher. Pour la collecte et le traitement on est à 1000 euros la tonne. Avec les fais d'infrastructures et de personnel, le projet de mettre en place un composteur sur place revient beaucoup plus cher qu'une collecte spécifique de biodéchets.

### 3.2.11 Atelier 11 : Les leviers de la CUB et la cohérence de l'action.

**Prestataire AMO CUB** : J'ai un regard un peu extérieur par rapport aux autres participants, ce qui m'intéresse, c'est de savoir où sont les attentes des acteurs locaux pour pouvoir aider la CUB dans l'élaboration de sa politique Déchets.

**Les Amis de Bordeaux Sud** : C'est l'information et la communication qui sont primordiales : quand vous présentez la CUB à un étudiant il ne sait pas ce que c'est. Il faut communiquer sur ses compétences.

**CUB** : La communication, oui, mais sur quoi ?

**Les Amis de Bordeaux Sud** : Je vois des affiches ici dans cette salle et j'ai l'impression que c'est la sirène d'alarme qu'on met dans la caserne de pompiers. Le message devrait être dans les rues de Bordeaux, dans les boîtes aux lettres.

**C2D** : Est-ce qu'il ne faudrait pas un affichage plus percutant ?

**Les Amis de Bordeaux Sud** : ces affiches, je les ai remarquées les affiches, pour une fois qu'elles sont bien faites !

**C2D** : C'est peut-être que parce qu'elles sont toutes récentes, elles vont peut-être être diffusées après.

**Les Amis de Bordeaux Sud**: Il y a quelques années, on voyait des affichages, sur lesquelles il y avait une main tenir un sachet qui était mis dans une poubelle. L'impact de cette affiche : zéro : on voyait toujours des poubelles hors des bacs. Maintenant, ça disparait parce que la CUB ne nettoie plus.

**Prestataire AMO CUB**: Pour vous, ça veut dire que le message il doit aussi être sur le sens ?

**Les Amis de Bordeaux Sud**: C'est à la CUB de voir si le message passe bien et d'adapter son discours.

**C2D**: qu'est-ce qu'on peut dire sur l'existant ? Le tri, c'est fait déjà, le problème n'est plus là, les affiches doivent être refaites.

**Emmaüs**: Que l'on parle de communication très bien, mais si c'est le seul levier de la CUB, alors ce n'est pas suffisant ! Et puis à l'heure où l'on est submergé de communication...

**Atelier d'Eco Solidaire**: Le problème c'est la manière dont on fait cette communication. Un autre levier de la CUB, c'est d'aller au contact des gens. Sur le terrain, on le voit bien, ils y a une défiance des pouvoirs publics. En revanche, quand on est en contact avec les gens ont peu vraiment avoir un impact. Les collectivités, elles vont un peu sur le terrain : la CUB dans les écoles, le Conseil général dans les collèges, mais les associations sont en mesure de créer des événements sur la place publique, d'interpeler réellement les gens en faisant des déchets un sujet un peu sexy. C'est comme ça qu'on peut interpeller les gens.

Il faut réfléchir à la manière dont la CUB vient participer à cette action sur le terrain. Nous intervenons dans certains quartiers où les habitants n'ont même pas de poubelle de tri ! Nos interventions partent d'éléments très concrets (« voilà ce qu'on trouve dans les poubelles »).

**Emmaüs**: il faut communiquer sur ce qu'on fait plutôt que sur ce qu'il serait souhaitable de faire. La communication n'est pas une fin en soi, mais doit permettre de mettre en valeur ce qu'on a fait. Les gens qui n'ont pas l'information, c'est parce qu'elle n'est pas accessible. Cependant, l'argent est plus utile dans des actions concrètes.

Le levier d'action de l'action publique, il est sur l'exemplarité.

**Atelier d'Eco Solidaire**: Le rôle des acteurs de terrain est de réussir à faire comprendre aux personnes que le déchet est une ressource. Quand on parvient à faire comprendre ça, on change les visions des gens. Ça peut se faire par les ressourceries ou par le don des bouchons à une association.

**Citoyen** : L'incitation dans l'espace privé est largement faite, mais aucun moyen n'est disponible dans l'espace public. Et cela passe par de l'équipement.

**Emmaüs** : On a fait des affiches avec des dessins et pourtant le tri n'est pas fait. Toute la communication du monde ne suffira pas. Il faut prendre les gens par la main, et vider une poubelle avec eux.

**C2D** : C'est plus vers de la mise en application qu'il faut aller.

**Les Amis de Bordeaux Sud** : Il faut aller à la rencontre des gens. Au niveau de la CUB, il y avait 2 emplois d'ambassadeurs pour tout le territoire. Quels sont les moyens réels ?

**Emmaüs** : Est- ce à la CUB de financer ça ? N'est- ce pas au chargé de collecte ?

**C2D** : Il faut pouvoir mettre en application les messages, et donner les moyens de la cohérence pour le faire.

**Les Amis de Bordeaux Sud** : Une fois qu'on met en place la possibilité de trier les déchets (réceptacle pour les piles par ex.), les gens le font.

**C2D** : Le problème aussi c'est que dans certains établissements scolaires, ils n'ont pas les moyens, le personnel pour permettre de faire correctement le tri.

**Les Amis de Bordeaux Sud** : Dans mon quartier rien n'est amené en déchetterie, tout est dans la rue, et on trouve de tout. Vous avez des étudiants qui, quand ils partent vident leur appartement dans la rue et partent.

**C2D** : Il faudrait un service qui soit mis à disposition des habitants pour les encombrants. Au lieu d'une déchetterie ouverte à certains horaires, mettre en place un service qui fonctionne en permanence.

**Emmaüs** : Ce n'est pas un levier de la CUB mais elle peut inciter les mairies à le faire.

**Citoyen** : Cette question, c'est aussi celle des compétences : dans l'espace public, les encombrants c'est une compétence municipale.

**Atelier d'Eco Solidaire** : Les encombrants, ça devrait être une compétence de la CUB.

**Mission Agenda 21 Pessac** : Au niveau d'une commune, ce qu'on attendrait plus de la CUB, c'est un pilotage de l'action pub : qui fait quoi et où en est de tout. La CUB a un rôle de chef de file à jouer. Elle n'est pas assez animatrice du réseau des communes. Il faudrait qu'elle nous dise où on est de l'application du plan TRIVIAC par exemple, comment on identifie des cibles ensemble, comment on fédère les

producteurs pour agir. Nous on ne traite pas les déchets de la même façon selon les territoires.

Il n'y a pas assez de coordination. On pourrait se mettre d'accord, peut être une fois par an pour un plan d'action commun. Chaque année, on lance tous nos diagnostics à tout va, notre concertation à tout va. Chacun fait dans son coin. Ça devient illisible ! Chacun à sa campagne de communication dans son coin et on perd le message. On a du mal à rendre les choses cohérentes auprès du citoyen.

J'ai besoin d'une CUB qui soit chef de file sur le développement durable. On n'est pas informés de toutes les études lancées par la CUB en termes de tri. On a du mal en tant que technicien communal à être cohérent. En termes de participation, on pourrait aussi faire plus de concertation avec les communes.

**Atelier d'Eco Solidaire** : Ce que j'entends dire sur les commissions Déchets : c'est que ce sont bien les élus qui y vont, mais que la fréquentation est très faible !

**Mission Agenda 21 Pessac** : Ce qu'il faudrait c'est un réseau des techniciens, sur la CUB.

**C2D** : On pourrait regrouper plus les communes : chacun fait la participation dans la commune, de la même manière et une synthèse est faite ensuite. On devrait partir de la base, pour ensuite remonter vers le niveau communautaire et gagner en cohérence. Là on fait à l'inverse. Il faudrait faire comme la fabrique métropolitaine.

**Citoyen** : Il faut structurer la remontée d'information.

**C2D** : Les choses doivent être prises à la base, puis remontées.

**Atelier d'Eco Solidaire** : Moi ce que je vis relativement mal avec les acteurs publics c'est la difficulté qu'il y a à entrer dans l'action, à construire les choses sur le terrain et la facilité à faire des dossiers. On est dans un entre-soi de techniciens et c'est là que vont les budgets vont là.

**CUB** : A la CUB, ce sont 900 personnes qui sont dans l'opérationnel, qui sont dans les déchetteries et pour eux, 4 ingénieurs. On peut difficilement dire qu'on n'est pas sur le terrain.

**Atelier d'Eco Solidaire** : Ce n'est pas ce que je voulais dire, je parle des actions innovantes. Quand on veut créer des actions, en tant qu'association, c'est compliqué. C'est en faisant qu'on apprend à « parler » aux gens. Et ça on ne peut pas le faire avec des études.

**Mission Agenda 21 Pessac** : On pourrait imaginer un appel à projets innovant, qui soit davantage connecter entre les collectivités. Souvent chacun fait son appel à projets dans son coin, et même nous, les techniciens, on est perdus.

Avant de lancer un appel à projets, il faut s'articuler en amont avec les autres acteurs qui vont lancer des actions sur les mêmes sujets. Il faut laisser des enveloppes pour des initiatives locales.

**Emmaüs** : Oui, mais des fois à force de réfléchir, on ne fait plus rien !

**Mission Agenda 21 Pessac** : Et puis il faut aussi faire des retours, parce qu'on est souvent solliciter pour donner des éléments, mais les communes disposent rarement des données en retour. A Pessac on est incapable d'avoir des données sur le taux de refus des bacs par exemple !

**Atelier d'Eco Solidaire** : En tant qu'association, j'ai plein d'interlocuteurs, qui ne se comprennent pas entre eux non plus : ADEME, CUB, communes de la CUB, Conseil général...

Il y a aussi une articulation à trouver entre le temps des associations qui agissent sur le terrain et le temps administratif. Il y a des problèmes de compréhension. Des fois, on a tous les feux verts pour faire, mais les choses prennent un temps fou. Il faut réfléchir à la manière dont on s'inscrit dans le temps du porteur de projet.

**Citoyen** : D'où la nécessité de ce temps de coordination ! Les freins, c'est le manque de transversalité des services et le partage des compétences.

**C2D** : Il y a aussi un problème de transparence de l'information.

**Citoyen** : Lorsque l'une des collectivités ou l'un des acteurs publics est identifié comme détenteur de la compétence, il devrait être référent de la coordination et de l'ensemble des actions menées en la manière. La CUB pourrait être ce coordinateur.

**Emmaüs** : Mais essayez d'aller dire ça au CG ! Ce sont eux qui ont lancé le plan de prévention !

**CUB** : Il y a un plan départemental et la CUB lance un programme local. Cela s'articule logiquement. C'est assez récent pour nous de travailler en transversalité... et assez difficile !

**C2D** : Est-ce que dans votre structure, vous travaillez avec les autres collectivités ?

**C2D** : Oui on a des groupes de travail en commun.

**C2D** : On peut aussi se demander si le but ne serait pas plutôt d'être au diapason...

**CUB** : Moi ça ne me choque pas que la CUB, qui a la compétence soit chef de file.

**C2D** : il pourrait être plus intéressant de faire ensemble.

**Citoyen** : Autre chose, on voit par exemple, sur le trajet du tram, 3 poubelles différentes, qui sont ramassées par 3 camions différents. Là il y a de la cohérence à trouver.

**C2D** : Est-ce qu'il existe des moyens communs et collectifs sur ce que vous faites en général. Une solution à terme pourrait être de connecter ces différentes formes de travail.

**Mission Agenda 21 Pessac** : On voit par exemple que chaque institution a son espace collaboratif...